

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

REVUE AGRICOLE

MANUFACTURIERE, COMMERCIALE ET DE COLONISATION

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE ET DES SOCIETES D'AGRICULTURE

PUBLIE SOUS LA DIRECTION DE

J. PERRAULT,

*Deputé du Comté de Richelieu à l'Assemblée Législative,
Elève diplômé de l'École Impériale d'Agriculture de Grignon, Seine et Oise, France
et du Collège Royal Agricole de Cirencester, Gloucestershire, Angleterre—
Rédacteur de la Revue Agricole et du L. C. Agriculturist—
Membre de la Société Impériale Zoologique
d'acclimatation de Paris &c., &c.*

JUIN 1864.



SPARGERE COLLECTA.

BUREAUX A LA BATISSE TOUPIN, PLACE D'ARMES,
MONTREAL.

PROGRES AVEC PRUDENCE.

ABONNEMENT \$1 PAR AN PAYABLE D'AVANCE.

LE SOL, C'EST LA PATRIE; AMELIORER L'UN, C'EST SERVIR L'AUTRE.

LE PLUS PUISSANT ENGRAIS, C'EST LA SUEUR VOLONTAIRE DE L'HOMME LIBRE.

REVUE AGRICOLE.

JUIN.

SOMMAIRE:—Partie Officielle.—Comité spécial d'agriculture des deux Chambres—Fonctions du Bureau d'Agriculture—Statistiques agricoles—Système général de Drainage—Terres incultes des propriétaires absents—Changements dans le système de culture—Exploitation des produits de laiterie—Etablissement de nouvelles borgeries—Culture du Lin—Importation d'animaux perfectionnés—Prix accordés par les sociétés d'Agriculture—Éducation agricole et vétérinaire—Le Rapport du Ministre d'Agriculture—L'Enseignement Agricole—Publication de Traité d'Agriculture—Prix spéciaux des Sociétés d'Agriculture.—**Partie non-Officielle.**—Le Comité spécial des deux Chambres Législatives—L'Enseignement Agricole—Conclusions du Rapport du Comité spécial, chargé de s'enquérir des moyens de promouvoir l'Enseignement Agricole du Bas-Canada.—**Voyages Agronomiques.**—L'Espèce Ovine au Concours International du Paris—Production de la viande—La Race Southdown.—Poutrine—Reins—Cuisse—Raco New-Leicester—Raco Cotswold—Hampshire downs—Cheviot—Black-face—Raco des Polders du Holstein—Production de la laine—Mérinos—Mérinos Rambouillet—Mérinos Autrichiens—L'Espèce Porcine—Raco New-Leicester—Yorkshire—Essex—Ferkshire—Races françaises—**Travaux de la Ferme.**—Bâtimens—Instruments aratoires—Clôtures—Ecuries—Vacherie—Bergerie—Porcherie—Volailles—Engrais—Plâtre—Labours—Bettcraves—Fèves—Céréales—Lin et Chanvre—Maïs ou blé d'Inde—Tabac—Prairies—Le Rucher en juin—**Le Jardin et les Fleurs.**—Potager et Fruittier—Asperges—Porcherie—Carottes—Céleri—Capucines—Choux et Choux-fleurs—Citernes—Crancombes—Couches chaudes—Couches froides—Houilles—Fèves—Fruits—Engrais—Fosse à purin—Graines—Laitue—Melons—Navets—Oignons—Piment—Pois—Patates—Radis—Rhubarbe—Salsifis—Tomates—Topinambours—Gadelles noires—Gadelliers—Vignes—Groselliers—Pramboisiers—Fraisiers—Le Vergier et la Pépinière—Parterro et Gazons—Amaryllis—Fleurs annuelles—Arbres verts—Arbres d'ornement—Arbrisseaux d'ornement—Bordures—Balbes—Dahlias—Bionnals—Fleurs grimpanes—Gazons—Giroflées et Gulleils—Haies vives—Insectes—Lupins—Roses—Sentiers plorotés—Transplantation—Taille—Series—Orangerie—**Matériel et Constructions.**—Des Bâtimens ruraux—Étude du climat et du pays—Du nombre et de l'étendue des bâtimens—**Revue de la Colonisation.**—La Colonisation Bas-Canadienne—Le Rapport du Ministre de la Colonisation—L'usage du Retard—Mode de distribution de l'octroi—Exploration du Lac St. Jean—Le Madawaska—Le 3^e étapepée—**Revue Manufacturière.**—Brevets d'invention—Le Rapport du Ministre des Arts et Métiers—Amendements nécessaires à la loi actuelle—Avantage d'une Législation plus libérale—Difficultés de la loi actuelle.

Partie Officielle.

COMITE SPECIAL D'AGRICULTURE DES DEUX CHAMBRES.

QUESTIONS auxquelles il est demandé des réponses par le comité collectif du Conseil Législatif, et de l'Assemblée Législative, chargé de s'enquérir et de faire rapport des mesures qui peuvent être adoptées pour contribuer au progrès de l'Agriculture en cette province. Québec, 1er Juin 1864.

Question I.

Pouvez-vous suggérer quelques moyens propres à favoriser les intérêts de l'Agriculture et à accroître ou modifier les fonctions du bureau d'Agriculture ?

1. Le bureau pourrait-il être utilisé dans l'importation de graines de semence de pays étrangers et dans leur distribution en cette province ? 2. Ferait-il bien d'encourager des expériences avantageuses à l'agriculture, et de tenir registre et faire connaître au public le résultat de ces expériences ? 3. Serait-il avantageux qu'il se procurât, de mois en mois, des rapports sur l'état des rapports annuels sur les produits agricoles du pays, et qu'il communiquât officiellement au public ces rapports et autres statistiques importantes ? 4. Serait-il utile qu'il offrît des prix pour des essais sur des sujets spéciaux, à l'égard desquels l'on peut avoir besoin de renseignements certains, ou sur

lesquels il peut être à propos d'attirer l'attention du public ?

Question II.

Pouvez-vous suggérer quelques moyens de se procurer annuellement des statistiques exactes sur l'Agriculture dans toute la province ?

1. Les cotiseurs municipaux pourraient-ils obtenir des statistiques exactes lorsqu'ils font chaque année le tour de leurs diverses municipalités ? 2. Pour cela, les cotiseurs exigeraient-ils une rétribution à part de celle qu'ils reçoivent déjà pour l'accomplissement de leurs devoirs ordinaires ? Dans ce cas, combien coûterait probablement de plus la collection des statistiques agricoles dans votre municipalité ? 3. Si vous croyez le fonctionnement du système municipal ordinaire incapable de produire le résultat désiré, pouvez-vous en suggérer un autre ?

Question III.

Pouvez-vous suggérer quelques mesures que pourraient adopter la législature ou le gouvernement de la province pour l'établissement d'un système général de drainage ?

1. Quelques parties de votre municipalité sont-elles incultes par l'absence d'un drainage général, et si tel est le cas, qu'elle est leur étendue ? 2. Y a-t-il quelques étendues dans la partie colonisée de votre

municipalité qui ne soit pas cultivées, faute d'un drainage général? Si c'est le cas, quelles sont ces étendues? 3. Y-a-t-il dans votre municipalité des étendues de terre cultivée, dont la production est sérieusement amoindrie par l'absence d'un système de drainage général? Si c'est le cas quelles sont ces étendues? 4. Le système actuel de drainage, fait par l'autorité locale, devient-il plus en usage dans votre municipalité? et si c'est le cas, dans quelle mesure? 5. Pouvez-vous suggérer quelque moyen de rendre le système actuel plus efficace ou plus acceptable à la population? 6. Pouvez-vous suggérer un système plus efficace que celui qui existe aujourd'hui pour assurer le drainage général du pays? 7. Le drainage au moyen de tuiles a-t-il été introduit dans votre municipalité par des particuliers? Si c'est le cas, dans quelle proportion? Quel a été le coût par acre? Quel en a été l'effet sur les récoltes? Les rendements en argent ont-ils compensés les déboursés?

Question IV.

Croyez-vous l'époque arrivée où l'on doit imposer une taxe spéciale et provinciale sur les terres incultes des propriétaires absents, afin d'en hâter la colousisation et la mise en culture?

1. Combien y a-t-il d'acres de terres incultes appartenant à des propriétaires absents dans votre municipalité? 2. Combien y a-t-il d'acres de terres incultes appartenant à des propriétaires présents dans votre municipalité? 3. Combien y a-t-il d'acres de terre en culture dans votre municipalité? 4. A quelle valeur moyenne sont évaluées les terres des propriétaires absents dans votre municipalité? et quelle est la moyenne de la taxe, par piastre, pour toute les fins? 5. Quelle est la valeur moyenne des terres des propriétaires présents qui sert de base à la taxe? 6. Quelle est la valeur moyenne des terres en culture qui sert de base à la taxe, et quelle est la moyenne de la taxe, par piastre, pour toutes les fins? 7. Les terres incultes des propriétaires absents dans votre municipalité exercent-elles une influence préjudiciable à son progrès? et, si oui, dans quelle mesure et de quelle manière? 8. A quel chiffre, s'il y a lieu, la taxe spéciale et provinciale par acre ou par piastre sur la valeur estimée des terres des propriétaires absents, devrait-elle être fixée, de manière à ce que, sans froisser les justes droits des propriétaires, elle eut pour effet de hâter le prompt établissement de ces terres?

Question V.

Pourrait-on, au moyen de mesures, introduire dans le mode un changement de culture du pays, qui aurait pour résultat d'accroître la fertilité du sol et d'augmenter considérablement la production agricole du Canada?

1. Quelle est la proportion des terres cultivées dans votre municipalité, consacrée d'ordinaire à la culture du foin et aux pâturages? 2. Qu'elle est la proportion consacrée d'ordinaire à la culture du blé? Quel est le rendement ordinaire de minots de blé par acre? 3. Qu'elle est la proportion consacrée d'ordinaire à la culture des autres céréales? 4. Quelle est la proportion consacrée d'ordinaire à la culture des pommes de terre, de la carotte et de la betterave champêtre (*Mangel-wurtzel*)? 5. La moyenne de la production des céréales par acre dans votre municipalité a-t-elle diminué ou augmentée dans le cours des cinq ou dix dernières années? Dans ce cas, à quelle cause attribuez-vous cette augmentation ou diminution? 6. Le chiffre des terres qui ont cessé dans votre municipalité de produire d'aussi bonnes récoltes que par le passé est-il considérable? Si oui, quel est-il? 7. Le chiffre des terres devenues assez épuisées pour que leur exploitation soit maintenant sans profit, est-il considérable dans votre municipalité? Si oui, à quoi en attribuez-vous la cause? 8. Vos cultivateurs suivent-ils une rotation systématique de semences? Si oui, quelle est-elle? 9. A quel chiffre portez-vous la moyenne du bétail par cent acres de terre défrichées dans votre municipalité? 10. Une augmentation de bétail accroîtrait-elle la fertilité du sol et la valeur de la production agricole annuelle? 11. Se sert-on beaucoup de la chaux comme engrais dans votre municipalité? y trouve-t-on du profit? 12. Se sert-on beaucoup du plâtre ou gypse comme engrais dans votre municipalité? Est-ce qu'on y trouve du profit? 13. Se sert-on beaucoup d'os comme engrais dans votre municipalité? y trouve-t-on du profit? 14. Se sert-on beaucoup d'hypophosphate dans votre municipalité? Le fait-on avec profit? 15. Se sert-on beaucoup du guano dans votre municipalité? Le fait-on avec profit?

Question VI.

Le développement de l'exploitation des produits de la laiterie par toute la province, et l'amélioration du système actuel aurait-il pour effet d'augmenter la fertilité du sol et les bénéfices de l'agriculteur?

1. Quel est le nombre des vaches à lait dans votre municipalité? 2. Comptez-vous dans votre endroit beaucoup de fermes où l'on s'occupe spécialement et systématiquement de la production du beurre et du fromage? Et quel est le nombre de vaches que l'on garde d'ordinaire sur ces métairies? 3. La fabrication du beurre et du fromage, dans votre municipalité excède-t-elle la consommation locale, et si tel est le cas, de combien? 4. Quelle étendue de pâturage est jugée nécessaire, dans votre municipalité, pour la nourriture d'une vache pendant l'été? Quelles quantités de foin, de paille, de grain et de plantes potagères sont jugées nécessaires pour la nourriture d'une vache pendant l'hiver? Et quelle est la valeur moyenne de la nourriture d'une vache pendant toute l'année? 5. Quel nombre de gallons impériaux de lait donne annuellement, dans votre municipalité, une bonne vache ordinaire? Quel serait le poids de la quantité de bon fromage qu'on pourrait faire en y employant tout le lait produit? Quel serait le poids de la quantité de beurre qu'on pourrait faire en y employant cette même quantité de lait? 6. Quel est le prix moyen, en gros, du bon fromage, dans votre municipalité? Quel est le prix moyen, en gros, du beurre? 7. Avez-vous, dans votre municipalité, des laitiers qui gardent leurs vaches à l'étable pendant toute l'année, et portent leur fourrage vert du champ à l'étable? Et, si tel est le cas, ce système donne-t-il de bons résultats? 8. Avez-vous, dans votre municipalité, une fromagerie où les cultivateurs peuvent faire faire du fromage, en y portant, soir et matin, le produit de leurs laiteries? et si tel est le cas, comment réussit cette fromagerie? 9. Si des personnes compétentes, et prêtes à payer, comptant, un prix raisonnable pour le lait pendant toute la saison, établissaient dans votre municipalité une fromagerie, y aurait-il beaucoup de cultivateurs qui seraient disposés à entreprendre des affaires en grand? Et, si tel est le cas, quel devrait être le prix du lait par gallon impérial? 10. Si une fromagerie établie dans votre municipalité par des personnes compétentes, s'engageant à convertir en fromage de première qualité, tout le lait qui leur serait apporté, pour un centin ou un centin et quart par livre de fromage, cela engagerait-il les cultivateurs à faire des affaires en grand? 11. Quelle est la race de bétail la plus appréciée dans votre municipalité pour les produits de la laiterie?

Question vii.

L'établissement d'un plus grand nombre de bergeries, dans la Province, tiendrait-il à fertiliser le sol et serait-il avantageux aux cultivateurs?

Quel est le nombre des moutons dans votre municipalité? 2. Un grand nombre de vos cultivateurs s'occupent-ils spécialement de l'élevage des moutons? Quel est le nombre de ces animaux dans les plus grands troupeaux de votre municipalité? 3. Quelle est la grandeur des bergeries ou divisions dans lesquelles sont ordinairement placés ces troupeaux, en été et en hiver, respectivement? 4. Pendant l'hiver, garde-t-on les moutons dans votre municipalité? Quelle nourriture leur donne-t-on ordinairement pendant l'hiver? Combien met-on ordinairement de moutons sur un acre de terre à pâturage pendant l'été? et combien pensez-vous qu'il en coûte, par tête, pour entretenir un troupeau ordinaire de moutons pendant toute l'année? 5. Quel est le poids de la laine provenant de la tonte des moutons d'un an, dans votre municipalité? Et quel est-il pour les moutons les plus âgés? Quelle est la race de moutons la plus estimée dans votre municipalité? Quelle est la raison de cette préférence?

Question xiii.

Le sol et le climat du Canada sont-ils propres à la culture du lin, et sa culture en grand serait-elle avantageuse aux cultivateurs en général?

1. Cultive-t-on le lin dans votre municipalité? Y a-t-il beaucoup de cultivateurs qui ont entrepris cette culture? Dans quelles proportions? Cultivent-ils le lin seulement pour la graine, ou pour la fibre, ou pour ces deux produits à la fois? Cette culture est-elle avantageuse? Combien un acre de terre produit-il de lin? 2. Quel est le sol le plus propre à la culture du lin? Combien coûte cette culture par acre? Est-une culture difficile? Est-ce une récolte précaire? Les grandes chaleurs ou les grands froids lui nuisent-ils? Cette culture épuise-t-elle le sol? 3. Si des personnes responsables, assurant aux cultivateurs de bons prix, argent comptant, pour leurs récoltes, établissaient dans votre municipalité des moulins à l'huile de lin ou des braies, cela développerait-il la culture du lin dans votre municipalité?

Question ix.

Serait-il dans l'intérêt de l'agriculture d'appliquer un certain montant des deniers publics à l'importation d'animaux domestiques

de race, qui seraient vendus, argent comptant, à l'encan et à condition qu'ils soient gardés en Canada pendant un certain nombre d'années ?

1. Combien avez-vous de vaches et de génisses de race dans votre municipalité ? 2. Combien de taureaux pur sang ? et de quelle race ? 3. Combien de juments pur sang ? et de quelle race ? 4. Combien d'étalons pur sang ? et de quelle race ? 5. Combien de moutons pur sang de la race Leicester ? 6. Combien de moutons pur sang de la race South-down ? 7. Combien de moutons pur sang de la race Cotswold ? 8. Combien de moutons pur sang de la race Merino ? 9. Combien de truies pur sang ? et de quelle race ? 10. Combien de verrats pur sang ? et de quelle race ? 11. A-t-on trouvé, comme résultat presque certain d'un premier croisement entre un animal domestique mâle pur sang et une femelle du pays, une amélioration notable de la progéniture, sous le rapport de la qualité et de la valeur ? Atteignent-ils plus tôt leur grosseur, et engraisent-ils plus vite ? 12. Est-ce que les profits annuels ne seraient pas de beaucoup augmentés en Canada, et les animaux domestiques sur nos fermes apparaissent-ils à une race améliorée ? Est-ce que l'augmentation de profits, provenant de l'élevage du bétail, n'aurait pas l'effet d'en faire garder un plus grand nombre ? La quantité d'engrais ainsi obtenue n'aurait-elle pas l'effet de donner de plus grandes récoltes de grain et d'entretenir la fertilité du sol ? 13. Un mouvement vigoureux pour améliorer la race des animaux domestiques sur nos fermes, n'aurait-il pas, s'il réussissait, un effet salutaire sur toutes les branches de l'exploitation agricole en Canada ? 14. Est-ce que l'octroi d'une somme de deniers publics, disons \$100,000 à \$200,000, placée entre les mains de commissaires, pour l'achat à l'étranger et pour l'importation en Canada de bétail pur sang de première classe aurait de bons résultats ? les animaux à leur arrivée dans le pays devant être vendus argent comptant au dernier enchérisseur, avec promesse et garantie de sa part de les garder dans la Province pendant un certain nombre d'années, et l'argent ainsi obtenu devant être affecté de la même manière à l'achat et à l'importation de nouveau bétail, jusqu'à ce que les fonds soient épuisés ? 15. Pouvez-vous indiquer quelqu'autre moyen d'établir un mouvement général et effectif pour l'amélioration du bétail du Canada ?

Question x.

Le système des prix accordés par les sociétés d'agriculture provinciale, de comités et de township, pourrait-il être amendé et amélioré ?

1. Vaut-il mieux offrir un grand nombre de petits prix qu'un moindre nombre de prix plus forts. 2. Obtiendrait-on de bons résultats si l'on offrait de fortes sommes, (comme celle du prix de la compagnie du Canada, par exemple, ou davantage) pour les 25 ou 50, ou même les 100 meilleurs minots de nos principaux produits agricoles, à condition que l'Association Provinciale garderait, en payant le prix de ces produits, les échantillons offerts au concours, et les offrirait en vente à l'encan pour la semence ? 4. Des prix donnés pour les fermes les mieux administrées exerceraient-ils une heureuse influence ?

Question xi.

Des fermes modèles, ou l'on pourrait obtenir une éducation agricole et vétérinaire, et où l'on pourrait voir les meilleurs modes de culture et les meilleures races d'animaux, et où l'on pourrait faire les expériences agricoles nécessaires, seraient-elles suffisamment encouragées pour qu'elles soient d'un avantage public.

Question xii.

Pouvez-vous suggérer quelque autre moyen par lequel le gouvernement et la Législature de la Province pourraient contribuer au progrès de l'agriculture dans la Province.

Par ordre du comité collectif.

(Signé) GEORGE BROWN,
Président.

Les réponses aux questions ci-dessus doivent être adressées au Président du comité conjoint sur le progrès de l'agriculture, Québec.

LE RAPPORT DU MINISTRE D'AGRICULTURE.

LES rapports des diverses sociétés d'agriculture, tant du Haut que du Bas-Canada, témoignent de l'intérêt progressif qui a été manifesté depuis quelques années par la classe agricole pour l'amélioration de l'agriculture. En dépit des préjugés et des difficultés qu'a pu rencontrer l'œuvre de la dissémination d'idées et de théories plus éclairées sur le grand art de l'agriculture, et qui ont retardé l'emploi des machines perfectionnées, il a été facile de constater un progrès graduel dans ce sens. Ce progrès n'a pas été très-rapide,

et l'on en conçoit la raison. Le territoire encore couvert de forêts et propre à l'agriculture, est encore si vaste en cette province, et le prix du sol par là même si peu élevé, que le cultivateur songe plutôt à agrandir sa terre qu'à l'améliorer : et l'expérience démontre que, dans de telles circonstances, le perfectionnement de la culture s'opère très-lentement ; tandis que, lorsque le prix du sol est plus élevé et que le domaine du cultivateur est nécessairement plus restreint celui-ci éprouve alors la nécessité d'en augmenter le pouvoir producteur, ce qui n'a lieu qu'en perfectionnant la culture, en y appliquant les traitements et les amendements que suggèrent la science et l'expérience. Et l'on remarque, en effet, que presque partout dans la province, les cultures améliorées ont commencé généralement dans les endroits où la propriété agricole a atteint le prix le plus élevé, et que peu à peu elles ont été déterminées par cette valeur graduellement ascendante, et qu'elles se sont accrues dans la même proportion : c'est ce qui se voit plus particulièrement dans les anciens établissements et dans les environs des grands centres de population.

Les premiers pas faits dans cette voie de progrès ne sont que le prélude de succès plus étendus, qui ne peuvent manquer de couronner les efforts des gouvernements qui ont successivement prodigués des encouragements à cette œuvre, et ceux de la presse, unanime à les solliciter et à les approuver.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

Cette cause a encore d'autres puissants éléments d'avenir, entr'autres, la publication de revues agricoles périodiques par des hommes de talent et doués de connaissances spéciales ; l'établissement et le fonctionnement, surtout dans le Bas-Canada, de maisons d'enseignement théorique, et pratique de la science de l'agriculture, tels que des hommes dévoués en ont fondé, savoir : l'abbé Pilote, à Ste. Anne de la Pocatière, l'abbé Thérien, à Ste. Thérèse, et aussi l'abbé Potvin, au collège de Rimouski ; l'enseignement de cette science dans les écoles normales et autres institutions publiques, et par-dessus tout, et comme résultat de tous ces efforts déjà appliqués, la déchéance du funeste et absurde préjugé qui a si longtemps fait considérer à la jeunesse instruite les professions libérales, comme étant la seule carrière qu'elle pouvait poursuivre sans déroger ; aussi est-ce avec la plus vive satisfaction que nous en voyons déjà un bon nombre consacrer, au plus noble des

arts, leurs moyens pécuniaires et le fruit des plus hautes études.

Malheureusement, les établissements que je viens de mentionner ne sont pas assez subventionnés, et si l'on tient compte des sacrifices énormes qu'ils se sont imposés leurs fondateurs, en même temps que les résultats si certains qu'il est permis d'en attendre, on se convaincra que la législature devra accorder un octroi spécial pour leur encouragement.

La chambre d'agriculture du Bas-Canada, persuadé de la nécessité de venir en aide à la cause de l'enseignement agricole, a affecté une somme de \$1000 par année pour fonder 20 bourses, afin d'engager nos jeunes compatriotes à profiter de l'avantage de cette éducation.

PUBLICATION DE TRAITÉS D'AGRICULTURE.

Un autre moyen bien propre à disséminer le goût et la connaissance de l'agriculture, serait de faire distribuer, dans les écoles subventionnées par le gouvernement, des livres élémentaires, traitant des diverses branches de cette science, qu'il faut nécessairement faire aimer par le peuple, dont la moralité sera d'autant plus grande qu'il sera plus attaché à la culture du sol. Il est bien admis, en effet, que la famille du cultivateur, quelque humble qu'elle soit, se trouve, par la nature même de ses occupations et de son travail, dans des conditions de moralité bien supérieures à celles des autres classes de la société ; car son travail de chaque jour s'accomplit sous les yeux de son chef, qui en surveille sans effort la conduite morale en même temps qu'il en dirige le travail matériel.

Afin de pourvoir à cet objet avec efficacité, économie et régularité ces livres devraient être choisis par la Chambre d'agriculture dans chaque province, et former partie de ceux que les surintendants de l'éducation, dans chaque province, distribuent annuellement aux élèves, soit comme prix, soit comme livres d'étude, ou autrement.

Cette considération du résultat moral de l'extension de la culture du sol, laquelle doit toujours être au fonds de la pensée du législateur, se rapporte trop intimement à la question de la prospérité publique et à celle du progrès social et matériel du peuple, pour ne pas engager tous les amis sincères de notre pays à unir leurs efforts pour assurer, par tous les moyens rationnels et à tout prix, le progrès de l'enseignement agricole et le soutien des établissements fondés dans le but de le propager.

PRIX SPECIAUX des SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

En examinant les différents rapports des sociétés d'agriculture, nous voyons qu'en général les prix accordés par ces sociétés le sont principalement pour les animaux et les grains.

Il serait, je crois, très-avantageux que les lois qui régissent ces associations fussent amendées, de manière à les obliger à appliquer une partie des fonds, dont elles disposent à des récompenses pour le défrichement des terres incultes, pour la meilleure préparation du sol, et ses amendements, pour la meilleure culture des plantes sarclées, et pour celle des plantes textiles.

Cette dernière culture, bien que moins avancée qu'elle ne devrait l'être, a néanmoins, depuis la hausse produite par la guerre civile sur les cotons américains, commencé à prendre des proportions qui méritent notre plus vive attention. Durant l'année dernière, plusieurs milliers d'acres de terre ont été ajoutés à la quantité déjà soumise à cette culture, dont les avantages sont maintenant d'autant plus appréciés, qu'il est bien reconnu que notre sol et notre climat sont éminemment favorables à la production du chanvre et du lin.

Le seul obstacle au développement de cette production se trouve dans la difficulté d'écouler les récoltes brutes, ou de les manifacter.

Quelques instruments pour broyer le chanvre ont été introduits dans la province, aux frais du gouvernement, et déjà Terrebonne en possède une manufacture qui peut fournir aux cultivateurs des machines perfectionnées, en quantité suffisante


pour les besoins actuels et pour plusieurs années encore.

Aussitôt que l'usage de ces machines deviendra plus général, et que la préparation de la filasse pourra se faire d'une manière plus économique et plus expéditive, il sera du devoir du gouvernement d'encourager l'établissement de filatures et d'en démontrer les avantages, par l'importation et la distribution dans plusieurs parties de la province, de machines perfectionnées; conformément aux suggestions faites par un agronome distingué, M. Ossaye, qui s'occupe spécialement de la culture des plantes textiles, et de l'emploi des produits de cette culture.

Suivant M. Ossaye, au lieu d'occuper les détenus dans les pénitenciers, prisons et maisons de réforme, à casser de la pierre, leur travail pourrait être utilisé pour la filature des plantes textiles, au moyen de machines introduites par l'état dans ces maisons de détention. Ce projet offre le double avantage d'augmenter le revenu de ces établissements et de préparer, par un travail utile et moralisateur, un état respectable et lucratif aux détenus, dès qu'ils seront rendus à la société.

Si cette suggestion était adoptée, nous cesserions avant peu d'années d'être tributaires de l'industrie étrangère pour la production des toiles, cordes, cables, filets et cordages dont la consommation est si grande en cette province, et nous aurions réalisé dans l'industrie un progrès correspondant au développement progressif d'une culture importante, et parfaitement adaptée à notre sol et à notre climat.

PARTIE NON-OFFICIELLE.**COMITÉ SPECIAL D'AGRICULTURE.**

 OS lecteurs verront dans notre partie officielle une série de questions, adressés par le comité spécial d'agriculture des deux chambres du Parlement Provincial, aux hommes les mieux qualifiés pour y répondre, dans le but de suggérer au gouvernement les améliorations à faire au système actuel pour promouvoir les intérêts agricoles qui lui sont confiés.


Nous ne pouvons que nous féliciter de voir à la tête de ce comité le nom de l'Hon. George Brown, dont l'énergie vigoureuse et les idées générales de progrès, assurent une prompte action aux mesures suggérées sous

son inspiration. Il y a cette différence essentielle entre les hommes politiques les plus haut placés dans les deux sections de notre Province, que dans le Haut-Canada, tous les hommes publics de quelque poids s'occupent d'agriculture, et cultivent eux-mêmes, ou font cultiver sous leurs yeux des domaines considérables, tandis que dans le Bas-Canada, des chefs politiques, soit par préjugé, soit pour des raisons personnelles, ne condescendent jamais à se mêler activement d'améliorations agricoles. Et c'est ce qui explique, il n'en faut pas douter, l'espèce de défaveur qui entoure la carrière agricole aussi bien que le manque d'imitative dans plusieurs de nos comtés, où l'exemple

pour être suivi devrait partir de haut et se communiquer ensuite de proche en proche, jusque dans les rangs des cultivateurs les moins instruits et conséquemment les moins susceptibles d'adopter les méthodes nouvelles.

Nous n'insisterons pas aujourd'hui sur l'opportunité de chacune des questions, maintenant soumises au public agricole, mais nous commencerons ce travail à notre prochain numéro, et nous prions nos cultivateurs qui se sentent capables de répondre à ces questions, ou à quelques-unes d'elles, de vouloir bien aider le comité de leur expérience, en lui faisant parvenir aussitôt que possible leurs réponses.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

 **OUS** voyons avec plaisir la question de l'enseignement agricole prendre un développement qui ne peut qu'amener sa solution prochaine. Le rapport de l'ex-ministre d'agriculture recommande un octroi spécial à cette fin, et nous avons lieu de croire que le dernier gouvernement devait, dans le budget de 1864 pourvoir à cette grave lacune de notre éducation supérieure. A ce sujet, il s'est élevé dans l'Assemblée Législative une discussion sérieuse sur l'absence complète de système dans la distribution du fond de l'éducation supérieure. Nous n'avons pas hésité, pour notre part de réclamer pour l'agriculture et pour ses écoles spéciales une part de ce fonds qui leur est certainement due, bien qu'elle leur ait été refusé jusqu'à ce jour. Nous nous rappelons encore tout ce qui a été dit et tout ce qui a été écrit sur l'encorement professionnel, sur le trop grand développement donné à l'éducation classique préférablement à l'enseignement industriel ; mais pour la majorité des membres présents ces écrits et ces paroles étaient pour le moment oubliés. Lorsqu'il s'agissait, par un vote d'argent, de recherches pratiquement importantes à cette question, le mutisme le plus complet s'emparait des plus zélés défenseurs de l'enseignement industriel. On eut dit que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes. Tant il y a loin de la parole à l'action. Pour nous, nous n'avons pas hésité à protester contre cette injustice faite à nos campagnes. L'éducation universitaire et collégiale est suffisamment rétribuée, il est grandement temps que l'éducation agricole le soit aussi. C'est vers ce but que tendent nos efforts et en jetant les yeux sur le passé, le chemin

parcouru nous permet de tout espérer pour l'avenir.

Le comité spécial chargé de s'enquérir des moyens de pourvoir à l'enseignement agricole dans le Bas-Canada, a fait rapport à l'Assemblée Législative, et termine son étude par les conclusions qui suivent :

Votre comité après avoir étudié, 1°. la marche et l'état de l'enseignement agricole à l'étranger, 2°. la marche et l'état de l'enseignement agricole en Canada, dans nos écoles primaires, dans nos collèges, dans nos universités et dans nos écoles spéciales d'agriculture, en est venu aux conclusions qui suivent :

1°. Que l'enseignement agricole est impérieusement exigé par notre population, ainsi que les vœux en a été exprimé à votre comité par tous les hommes placés dans des circonstances à pouvoir juger de la valeur de cette importante question.

2°. Que pour obtenir une diffusion plus grande des connaissances agricoles, et prédisposer à leur étude un plus grand nombre des élèves de nos collèges, le gouvernement devrait attirer l'attention des maisons d'éducation recevant un octroi à même les fonds de l'éducation supérieure, sur l'opportunité de donner aux cours des sciences naturelles des années de philosophie une application plus spécialement agricole.

3°. Que, dans le but de favoriser l'enseignement agricole universitaire et l'addition d'un cours complet d'agriculture dans la faculté des arts, votre comité recommande qu'un certain nombre de bourses, pour la faculté des arts, soient créées en faveur des universités qui adopteront cette innovation dans leurs cours ; ces bourses étant distribuées préférablement parmi les élèves sortant des écoles spéciales d'agriculture et des collèges, qui auront donné aux cours des sciences naturelles des années de philosophie, une application plus spécialement agricole.

4°. Que pour rencontrer les dépenses de cet enseignement agricole universitaire une somme suffisante devrait être appropriée à même les fonds de l'éducation supérieure du Bas-Canada.

5°. Que dans le but d'ouvrir à un plus grand nombre d'élèves nos écoles d'agriculture, un octroi spécial devrait être placé à la disposition de la chambre d'agriculture, par la création de nouvelles bourses en faveur de ces écoles ; ces bourses devront être distribuées préférablement parmi les élèves sortant des collèges, qui au-

ront donné aux cours des sciences naturelles des années de philosophie une application plus spécialement agricole. Cette recommandation a été faite dans le dernier rapport du ministre d'agriculture, appuyée sur la demande de la chambre d'agriculture.

6°. Que les prix accordés par la départe-

ment dans les écoles primaires devraient se composer principalement de traités élémentaires d'agriculture propres à répandre dans les familles des cultivateurs des connaissances agricoles.

Le tout néanmoins respectueusement soumis. J. PERRAULT, *Président.*

VOYAGES AGRONOMIQUES.

CONCOURS UNIVERSEL AGRICOLE DE PARIS.

Production de la viande.

L'EXPOSITION de l'espèce ovine était nombreuse et variée. Les races anglaises ont sans contredit eu l'avantage pour la production de la viande. En première ligne, on doit placer les South downs, présentés par Sir Jonas Webb. Il y avait un lot de 8 mâles tous très-remarquables. Son premier prix âgé de 14 mois n'a pas été cédé pour £500. Il y avait aussi des Hampshire downs fort remarquables. Mais leur ossure plus forte est grossière et le ciseau du tondeur était pour quelque chose dans leur bonne apparence.

Race South-down.

Si le Dishley est resté le type du mouton de plaine et le modèle unique et supérieur dont toutes les races doivent se rapprocher le plus possible, deux autres races ont été choisies pour les côtes et les montagnes. L'une est le mouton des dunes méridionales du Sussex ou South-downs, elle est inférieure au Dishley, l'autre inférieure à celle-là, mais tendant à s'en rapprocher est le Cheviot qui se rencontre dans le nord du Northumberland entre l'Angleterre et l'Ecosse.

Les dunes méridionales du Sussex sont des rangées de collines calcaires de deux lieues sur 25, courant de l'est à l'ouest le long des côtes de la Manche, entièrement dépouillées de bois, çà et là quelques bruyères, couvertes sur toute leur surface d'une herbe serrée, fine et courte. L'amélioration de la race date de 1780 par Ellemarn. Il appliqua les principes de Bakewell. Le long des collines du Sussex s'étendait une bande de terres basses et cultivées qui fut employée à fournir un supplément de nourriture aux moutons pendant l'hiver. Ce qui retient en général les moutons de montagnes dans un état chétif, c'est moins la maigreur du pâturage en été que le défaut à peu près complet de nour-

riture l'hiver. Aussi avec ce nouveau régime aidé d'un bon choix de reproducteurs le South-down est aujourd'hui le rival du Dishley. Après 70 ans de soins, il donne 80 à 100 livres de viande. La chair est plus délicate. L'engraissement se fait à deux ans. Et comme la race a conservé l'habitude du pâturage l'été, elle est robuste et rustique. Cette race pénètre partout nette où le sol, sans être assez riche pour nourrir le Dishley, joint à de bons pâturages d'été, une suffisante alimentation d'hiver, elle domine sur tous les sols calcaires.

Cette race présentait sans contredit le type du mouton à l'engrais. La conformation n'offre rien qui ne soit propre à consommer. Ainsi la tête et les extrémités sont très-petites, tandis que l'épaule s'étend presque jusqu'à la fin de la tête. La conformation générale se rapproche du cube. Si on analyse un de ces animaux, on trouve:

La tête.

Fine et courte, le chanfrin est large, ainsi que le front qui est garni de deux oreilles petites et fines. Les yeux légèrement saillants ont une expression à la fois douce et enjouée. On peut juger de la finesse de l'ossure en général par celle de la tête.

Encolure.

Elle n'existe presque pas, elle relie la tête au tronc, et on aurait peine à délimiter l'endroit où elle quitte l'une pour se fondre avec l'autre. Elle est parfaitement cylindrique à sa naissance et descend immédiatement vers le

Fanon.

Celui-ci est proéminent et arrondit agréablement le sternum à sa pointe de manière à former parfaitement le parallélogramme latéralement.

Tandis que le carré vu de devant est parfaitement rempli dans l'espace compris entre l'écartement des membres antérieurs, encadré qu'il est par des épaules droites qui délimitent une poitrine vaste et belle.

Garot.

Celui-ci est plat et présente une largeur énorme, favorisée par les muscles des scapulum, qui par leur rectitude semblent légèrement détachés des côtes à leur partie supérieure, et forment ainsi un espace plus grande pour le garrot, en même temps qu'ils permettent un développement de muscles plus volumineux. Ces dispositions doivent faire de l'épaule du mouton un plant assez grand, si on considère qu'elle se prolonge presque jusqu'à la tête.

Foitrine.

Comprise entre les membres antérieurs largement espacés, bien descendue, et prolongée presque jusqu'aux hanches, elle présente la plus grande capacité possible. La largeur du garrot se prolonge, tandis que les côtes sont parfaitement cylindriques. Derrière les épaules, pas de dépression, c'est ce qui fait une des beautés du South Down comme du Durham. Au reste, les deux conformations se ressemblent par plusieurs points.

Reins.

Courts et larges, ils continuent avec un flanc imperceptible, la cylindricité de l'avant-main, qui se fond avec la croupe et l'arrière-train. Ici, la vue de côté est parfaitement parallélogramique, et présente absolument le même coup-d'œil que chez le Durham.

Cuisses.

C'est ici comme dans le Durham, la beauté du South-down. La longueur de la hanche à la pointe de la fesse, la cuvette descendue, constitue le plus beau "gigot" que l'on puisse voir. Ici comme dans l'avant-train, la largeur est conservée, et l'on dirait que toute la puissance productive de l'animal s'efforce à charger cette partie du tronc. En effet, c'est le morceau de choix. Vu par derrière, le carré est encore parfait. La région périnéenne n'est pas fendue, comme on le voit dans les moutons ordinaires. Mais la culotte surtout est remarquable, et on la rend proéminente avec le ciseau du tondeur. Les extrémités sont courtes et légères, noires, ainsi que la face.

Cette race produit peu de laine, mais il est impossible d'associer les deux aptitudes à la fois. Il en est ici comme des bêtes bovines. Mais ce qui la caractérise, c'est une rusticité qui la rend préférable au New Leicester, qui est essentiellement une bête d'engrais, mais ne peut résister aux intempéries des saisons, de même qu'elle demande une nourriture plus délicate. Comparée au Hampshire Down, celui-ci a la figure et

les extrémités d'un noir beaucoup plus foncé.

RACE NEW LEICESTER.

Formé par Bakewell, dans sa ferme de Dishley Grange, il est sans rivale pour sa précocité, il est complètement développé dans sa deuxième année. La perfection de ses formes le rend à volume égal, plus charnu et plus lourd qu'aucune autre race. Le rendement est de cent livres de viande nette en moyenne.

Bakewell ne loua ses premiers béliers, en 1760 que 22fr. par tête, ses prix s'élevèrent rapidement, en 1789, il louait ses béliers 6,000 guinées, = 150,000fr. Dans les années qui suivirent, les fermiers voisins dépensèrent jusqu'à 100,000 guinées, ou 2,500,000fr. par an, en location de béliers. Cette race est originaire de plaines basses fertiles et humides, et ne réussit que dans les contrées analogues, sa précocité n'est qu'une vieillesse prématurée, il faut un climat froid et une nourriture abondante.

Cette race, essentiellement propre à l'engrais, ne présente pas la forme carrée du South-down, mais bien plutôt une forme ovale particulière, qui permet de la distinguer de toutes les autres. C'est absolument l'effet d'un gros œuf aplati, monté sur 4 petits barreaux de chaise, affublé d'une tête en avant, d'une queue en arrière, voilà le Leicester. L'avant-train est peut-être plus chargé que dans le South-down, mais l'arrière-train est loin de présenter la même perfection. Quelques individus présentaient des développements monstrueux sur les ischiuns, semblables à ceux que l'on rencontre chez le Durham, mais la culotte n'est pas descendue, comme dans le South-down. Au reste, il y a plus de finesse dans l'ossure et la tête, les oreilles surtout, sont droites, petites, et très-transparentes. Il n'y a pas d'encolure, les membres antérieurs sont plus espacés que dans le South-down, et le fanon est proéminent, mais l'arrière-train ne correspond pas. Les femelles ont au moins une aussi jolie conformation que les mâles. Et quoique bien jeunes, elles présentent tous ces caractères, qui tiennent plus à la conformation qu'à la nourriture qu'on leur donne.

Le produit en laine est grossier, et peu élevé. La taille moyenne des New Leicesters est celle des South-downs, pourtant la forme carrée de celui-ci lui donnerait plus de poids à hauteurs et longueurs égales. Coupée récemment, la laine est frisée de même que dans le Cotswold, et présente même plus de finesse. Plus tard, cela est moins appa-

COTSWOLDS.

Ils étaient représentés par des individus magnifiques, leur taille plus élevée, leur grande longueur, frappant au premier coup d'œil, mais, si on analyse les différentes parties, on voit que leur conformation n'est pas celle du New Leicester ou du South-down. On trouve moins de largeur sur le garrot et entre les membres antérieurs, une ossure plus forte, et une culotte moins bien descendue que dans le South-down. Ce dernier point est tellement important que pour flatter l'œil, on en taille une avec le ciseau. Il en est de même des différentes parties du corps, aussi, n'est-on sûr de la conformation d'un individu qu'après l'avoir manié. Au reste, la conformation de ces races se ressemblent, à bien peu près, elles sont parfaites, et celle-ci ne diffère de ses voisines, que par une taille plus élevée, et une laine un peu plus abondante que le Leicester. Au reste, sans la taille, des extrémités un peu plus longues, une tête un peu plus forte, on pourrait souvent confondre le Cotswold avec le New Leicester.

HAMPSHIRE DOWNS.

Cette race était représentée par un petit nombre d'individus fort remarquables, du reste, et appartenant au même propriétaire. Le 1er prix était un bélier de 6 ans, dont on demandait £500. Valeur énorme, si l'on réfléchit à l'âge de l'animal, aussi, je doute qu'on ait trouvé d'acquéreur, peut-être aussi, ce prix n'était-il que pour jeter de la poudre aux yeux et influer sur la valeur des autres béliers plus jeunes et de la même race.

Le Hampshire Down a beaucoup d'analogie avec le South-down, et n'en diffère que par une taille très-forte et moins de perfection dans sa conformation. Au reste, l'animal avait été tondu dernièrement, et de manière à présenter à l'œil une conformation parfaite. Mais, examiné de plus près, on distinguait parfaitement une tête lourde, des extrémités grosses, un léger étranglement derrière les épaules, des membres antérieurs peu distancés, et une culotte factice. Aussi le South-down est-il avec sa taille moins élevée de beaucoup préférable à cette race qui a besoin encore de perfectionnements. En revanche, la laine me paraît serrée et abondante. Pour transporter ces animaux à Paris, on les avaient lavés avec une dissolution d'ocre qui leur donnait une teinte particulière, on évitait ainsi de salir dans les chemins de fer une laine trop blanche.

RACE DE CHEVIOT.

Cette race a été améliorée également par un supplément de nourriture d'hiver, et le choix de reproducteurs. Ils donnent soixante à huit livres d'excellente viande. La toison est épaisse et courte; ils passent l'hiver sur les montagnes, à toutes les intempéries, et ne s'abritent que rarement dans les bergeries. Ils ont été introduits dans les parties les plus montagneuses des pays de Galles et de Cornouailles. En Ecosse, par Sinclair, peu à peu, ils disputent le terrain aux "black face," qui se réfugient sur les cimes les plus sauvages. La France et l'Angleterre produisent également 2,000,000 livres de laine, mais les moutons français donnent 488,000 livres de laine, tandis que les anglais donnent 720,000,000 livres.

L'Australie fournit 40,000,000 livres de laine, les colonies du Cap et de l'Inde, 10 à 12,000,000 livres. Les producteurs s'approvisionnent de béliers Rambouillet. Total 12 à 14,000,000 livres de laine indigène, etc.

Cette race, qui vient des montagnes de l'Ecosse, présente des individus de taille encore plus élevée que celle des Cotswolds. Leur conformation est en général bonne, la poitrine a de la largeur, le corps est cylindrique, mais il a beaucoup de largeur, et il s'étend plus dans le sens du parallélogramme, que dans le sens du carré, les extrémités sont grosses, et la tête de même, de plus, elle est fortement busquée. L'épaisse toison qui couvrirait ces animaux rendait impossible un jugement sûr, en effet, les éleveurs avaient donné avec le ciseau tous les caractères voulus.

Cette race n'a pas de cornes, donnant 15lbs. de laine lavée, qui se vend près de deux francs. Le premier prix valait la somme de 170 guinées.

BLACK-FACED.

Cette autre race écossaise était, au dire des connaisseurs, on ne peut mieux représentée. Il y avait en effet des individus remarquables par la longueur et l'abondance de leur laine, qui est le produit principal. Ils présentent à bien peu près la forme cubique. Ils ont énormément de largeur sur le dos, c'est une véritable plate-forme, et la laine descend jusqu'au sol. La tête est petite, noire, très étroite et chargée de cornes énormes contournées en spirale, de manière à empêcher l'animal de voir en avant, et quelques fois à resserrer les deux côtés du chanfrin. La conformation était

impossible à étudier à cause de la longueur de 8 pouces au moins de la laine.

RACES DES POLEES DU HOLSTEIN.

Cette race était, sans contredit, la plus forte de l'exposition, c'étaient de véritables lammas. Leur produit principal est la laine, qui est longue de 20 pouces et abondante, la tête et les extrémités sont légères, mais il y a peu de largeur entre les membres antérieurs et un étranglement derrière les épaules.

La qualité première de cette race est de donner 4 agneaux à chaque mise bas. La multiplication devient excessivement prompte, mais aussi a tous les inconvénients, de plusieurs petits à la même mère, le plus fort est le plus beau, tandis que les plus faibles languissent misérablement, et ne font que de mauvais produits. Toutefois, cette race est fort estimée à cause de cette qualité, qui je crois, doit avoir son prix.

PRODUCTION DE LA LAINE.

Les trois races précédentes, surtout, donnent des produits une laine fort remarquable, mais de qualité grossière, et en même temps de la viande qui est estimée. Je ne considère donc la production de la laine, comme spécialité, que dans les différentes races de mérinos, qui aujourd'hui sont très-nombreuses et répandues partout.

Merinos.

L'Espagne seule possédait cette race sur l'immense plateau de Castilles. Sa réputation engagea la Saxe à en faire une importation dont le succès engagea Louis XVI à en introduire dans la ferme de Rambouillet. C'est là la souche de presque tous les mérinos français. Le Perpignan et le Naz ont été dépassés par lui.

Les béliers de cette race attinrent bientôt des prix fabuleux, un d'eux fut vendu, en 1825, la somme de 3,870 frs. La laine était considérée alors comme le seul produit. Par l'introduction de cette race en France, le revenu des moutons a quadruplé depuis 100 ans, bien que le nombre de ces animaux n'ait que doublé. Un quart des moutons français est aujourd'hui mérinos ou métis, le reste a été prélevé par la plus grande valeur de la viande et de la laine.

Merinos Manchamp.

Cette race extraordinaire sortie du mouton mérinos est ce qu'il y a de mieux pour la production d'une laine à la fois de première qualité et abondante. Les individus ont une apparence, due à leur toison qui s'étend jusque sur la tête et retombe en mèches légèrement ondulées, qui permet de

les reconnaître bientôt, après les avoir vus une fois. De plus, leur laine offre un caractère auquel on ne se trompe jamais. La tête et les extrémités sont un peu fortes, la poitrine est étranglée, la laine lavée à dos donne une toison de 8lbs, qui se vend 4fr. la livre, tandis que non lavée, elle se vend 3fr. Ces moutons sont très-rastiques, et font tous les jours 2 lieues pour prendre leur nourriture, ils ne se rencontrent qu'à Allfort.

Merinos Rambouillet.

Ce troupeau déjà ancien est ce qu'il y a de mieux après les Manchamps, en fait de mérinos, sa taille est élevée, et le produit des toisons est étonnant. Le troupeau était parfaitement représenté depuis l'âge de 6 mois jusqu'à 12 ans, par des lots de 6, 8, etc. À 18 mois, les béliers ont atteint tout leur développement, et peuvent parfaitement commencer la saillie. Dans ce troupeau, on distingue plusieurs familles, dont deux principales, l'une dont la peau a des plis nombreux et très-gros. Cette famille est estimée, parce qu'elle donne une peau plus grande et conséquemment plus de laine, d'autant plus que la laine s'étend sur la figure et jusqu'aux extrémités des ongles. On croise ces animaux à tendance si forte pour la production de la laine, avec les races qui ont une laine claire, peu serrée, on en est très-comptant. Dans l'autre famille, la peau est mieux remplie, les formes sont plus rondes, mais le flanc est beaucoup trop creux, et les cornes énormes contournées en spirales, pour qu'elles ne serrent pas la tête, on les redresse au moyen d'un ressort, dans le jeune âge des agneaux. Les brebis portent jusqu'à l'âge de 12 ans, ce qui est très-vieux.

Merinos Autrichiens.

Ces différents mérinos offrent le type de la conformation propre à la production de la laine selon Lemaire. La taille est petite, mais tous les caractères de la conformation laitière se présentent. Ainsi l'émaciation générale des muscles conicité, ossure moyenne, cornes peu développées. Tous étaient couverts d'une épaisse couche d'un suin noir. La même est courte, serrée et soyeuse.

Le suin détermine la finesse de la laine en même temps qu'il augmente son poids pour l'exportation. Le produit en laine est peu élevé, 3 à 4 lbs, mais les troupeaux se composent de 25 à 30,000 têtes, etc.

Pour les croisements, il y en avait de fort beaux dans tous les genres, le dishley, mérinos surtout.

L'ESPECE PORCINE.

LES races anglaises, ont ici, comme ailleurs, eu l'avantage. Elles sont nombreuses et se rapprochent tellement vers un même but, qui est l'engraissement le plus prompt et le plus économique, que déjà l'on a peine, par les caractères extérieurs, à reconnaître les différentes races il y en a quatre principales, que j'ai étudiées et tâché de caractériser avec plus ou moins de succès.

New Leicester.

Cette race peut être considérée comme le type qui touche le plus près de la perfection. La forme générale est cubique. La tête est petite, museau court, mais large, oreilles petites, droites, et très-fines. Pas d'encolure, mais une forte masse arrondie se fondant avec le garrot qu'elle se prolonge jusqu'aux oreilles, grande largeur sur le garrot qui se prolonge jusqu'à la queue, grande distance entre les membres antérieurs et postérieurs, corps profond formant le cube, culotte arrondie et bien descendue jusqu'à la pointe du jarret, extrémités courtes et fines, comme l'ossure en général, queue fine et petite.

Pour le poil, il est abondant et soyeux sur le dos, clair sur les côtés. La couleur est généralement blanche, la taille est moins élevée de beaucoup que celle de la grande race Yorkshire, mais la petite race a beaucoup d'analogie avec elle, et ce n'est que par un examen sévère des caractères qu'on pourra distinguer chacune de ces deux races, qui, d'ailleurs, se valent bien à peu près.

Race York-Shire.

Cette race contient deux familles, la grande et la petite. La petite comparée aux New Leicester, offre une tête dont le front est plus déjeté, les oreilles plus petites, offrent moins de finesse, l'encolure est moins bien fondue, d'un autre côté, il y a plus de largeur sur le garrot, entre les membres antérieurs et sur le dos, mais les extrémités sont plus fortes, la queue est plus longue et plus grosse, le poil est plus grossier et plus abondant par tout le corps.

La grande race est de taille monstrueuse, son dos voûté lui donne une hauteur impossible, elle est de beaucoup moins parfaite que la petite, la tête est énorme de longueur, le col est mal fondu, la poitrine est peu large. Cette grande Race est fort estimée en Angleterre, mais nous ne saurions la recommander préférablement à la petite Race qui lui est certainement supérieure.

Race d'Essex.

Cette race, d'une couleur noir foncée, peut rivaliser avec les précédentes comme perfection, la tête est petite et garnie d'oreilles courtes et fines, dirigées en avant, l'encolure est fortement chargée, de manière à présenter une masse arrondie en avant du garrot. Celui-ci est large, et en général, toutes les parties du corps déploient une certaine rotondité de formes, qu'on ne rencontre pas dans le Berkshire. Au reste, sa taille est moins élevée que dans cette dernière race, les extrémités sont courtes, et le corps est peu couvert de poils rares et fins, la peau a un aspect huileux que l'on augmente en la graissant quelques fois. Cette apparence sert à distinguer à première vue la Race d'Essex.

Berkshire.

Cette race est moins parfaite que les précédentes, en ce qu'elle s'approche moins de la forme cubique, elle présente trop de longueur, la tête est plus grossière, le museau est allongé, les oreilles plus longues, dépression derrière la tête, col plus apparent, grande largeur sur le garrot, et prolongée jusqu'à la croupe qui est légèrement avalée, la queue est longue, grosse, et non courbée, le corps manque de profondeur, dès lors, les extrémités sont plus longues et fortes, le poil est peu abondant sur le dos, plus abondant sur le côté; la femelle a plus de largeur. Somme toute, cette race jugée par les animaux présentés à l'exposition ne mérite pas, à mon avis, la comparaison avec les races précédentes, pour la perfection des formes comme type d'engraissement.

Races françaises, etc., etc.

La France est peu riche en races porcines, elle en a un grand nombre, mais toutes se rapprochent plus ou moins du normand. Espèce de lévrier aux longues oreilles et à l'ossure grossière, couvert de soies blanches peu soyeuses. La meilleure de ces races est peut-être le Craonnais, dont le dos voûté, la tête et les extrémités encore grosses, le peu de largeur du dos, laisse encore beaucoup à l'amélioration.

Les races Autrichiennes laissent encore beaucoup plus à désirer. Cherchant leur nourriture dans leurs forêts, elles sont munies d'un appareil locomoteur puissant.

Pourtant les races anglaises, introduites en France ont parfaitement réussi, de même que les croisements dont quelques-uns sont fort beaux. Il est remarquable que ces croisements sert fort bien à réussir et surpassent souvent les pur sangs, même de la race améliorante.

LE CONCOURS UNIVERSEL D'ANIMAUX GRAS DE POISSY.

Durhams.

ICI encore les bœufs Durham étaient ce qu'il y avait de mieux comme conformation d'engrais, précocité et état de graisse. Au Duo de Beaufort, à Edmington, près Gloucester, a été donné le prix d'honneur pour son bœuf, no. 3, âgé de 36 mois, du poids de 2060 livres. C'est avec une alimentation de foin vert, racines, tourteaux de lin, farine d'orge et de fèverolles, qu'on est arrivé à produire cet animal excessivement remarquable. C'est véritablement l'idéal de la perfection comme engraissement. Point de ces masses de suif localisées dans certains manèvements, tandis que d'autres en sont dépourvus. Ici la graisse également répartie par toute la masse, masque les os. Partout la main qui manie, rencontre un tissu cellulaire également chargé d'une graisse molle et lourde, qui flotte quelques fois en masses énormes de chaque côté de la main.

La tête.

Je ne saurais mieux rendre l'impression qu'elle me fit qu'en l'appelant une tête de vache. C'était bien cette tête effilée, petite, comparée à la masse, nette de tout tissu cellulaire surabondant. Les cornes avaient de la longueur, fait qui se remarque beaucoup chez les bœufs Durhams, non chez les taureaux. L'œil était caractéristique, gros et saillant légèrement, à moitié recouvert par une paupière garnie de longs scils, ils exprimaient la douceur jointe à une certaine vivacité.

l'encolure, épaule, fanon.

L'encolure excessivement courte, n'existait presque pas, c'était une transition imperceptible de la tête aux épaules, de manière, qu'on ne savait pas exactement où finissait la tête, ni où pouvait commencer la poitrine. L'encolure avait la forme d'un cône ayant les épaules pour base et tronqué à son sommet où s'attachait la tête. Maintenant, vû par devant, les épaules représentaient assez exactement une voûte en plein cintre, assise sur deux colonnes parfaitement verticales et distantes l'une de l'autre de 30 pouces représentées par les membres antérieurs. Le fauna occupait ce vaste espace, et flottait en avant en formant une courbe gracieuse. Au reste, depuis le dessous de la langue qui était lourd et flottant sans dureté jusqu'au "contrecœur," partout, la main ne pressait qu'une viande molle et bien remplie de graisse, pas une saillie osseuse, pas

un point dur. Le fanon flottait dans la main, et donnait plusieurs manèvements, l'épaule droite était recouverte d'un tissu cellulaire assez lâche, et c'est, je crois, le dernier endroit à se masquer, sous une couche de graisse.

Dos, Poitrine et Abdomen.

La largeur énorme des épaules, correspondait à celle des hanches, de ces deux parallèles, on eut pu tirer autant d'horizontales qu'on eut voulu, et pourtant ces lignes auraient rencontré le dos de l'animal, qui faisait véritablement table. Il s'arrondissait légèrement sur les bords pour former les parois du ventre et de la poitrine, qui formaient une ligne droite du membre antérieur au membre postérieur. Joint à cela l'excessivement petite longueur du flanc, et la grande dimension de la poitrine, on se fera une idée d'un animal se rapprochant autant que possible de la forme du cube. Forme vers laquelle tend l'éleveur, car c'est elle qui détermine l'engraissemant le plus prompt et le plus riche en morceaux de choix. Ici, bien que la largeur des épaules fut exagérée, par le développement du contrecœur, toutefois, l'étranglement de la poitrine n'était, pour ainsi dire, pas sensible. Le manèment de la côte était magnifique, et se reliait à celui de la hanche sans que l'on put déterminer l'existence du flanc, tant le tissu qui recouvrait les os, était riche en graisse.

Hanche, Croupe, Culotte.

Les hanches très-larges, offraient des manèvements parfaits et une grande rectitude entre elles et avec le dos, en arrière, s'étendait la croupe qui se déterminait en ovale rapide. Les manèvements de la culotte s'étendaient de la base de la queue jusqu'aux hanches formant de légers replis, et point de ces monstruosité, telles qu'on les voit chez l'Hereford. La culotte formant une ligne droite avec la pointe du jarret, fortement coudé, descendait bas et s'arrondissait subitement, de manière à former le carré avec le ventre. Vue par derrière, la culotte offrait une largeur égale, des ischiums jusqu'à la base près du jarret, avec une légère dépression dans laquelle se logeait la queue, les membres postérieurs fortement distancés, encadraient un manèment du dessous excessivement lourd, et que je ne pouvais soulever, mais sans dureté pourtant. De même, le manèment de la lampe occupait une largeur que ma main ne pouvait embrasser, et remontait très-haut, la queue plate, et attachée bas,

était assez courte, et garnie de poils peu soyeux.

Peau, Robe, etc.

La peau souple et mince, était doublée d'une couche de graisse qui la rendait difficile à saisir. Sur les flancs et les côtes, à chaque mouvement de l'animal, elle ondulait comme l'étoffe la plus souple. Pour le poil, il offrait parfaitement le caractère que j'ai appris à reconnaître à l'exposition universelle de l'année dernière. Excessivement fin et laineux, il se hérissait sous la main près du cœur, ce signe était parfaitement distinct. Pour la robe, ainsi que celle des autres Durhams, présents au concours, c'était un fond blanc avec de petites taohes de rouge lavées, se rapprochant du Durham.

Les autres Durhams étaient moins parfaits que celui-ci, mais ils s'en rapprochaient tous par quelques points. Le no. 5, bœuf de 4 ans, 2 mois, offrait une particularité très-remarquable, aux premières vertèbres lombaires, la peau était restée adhérente aux apophyses, tandis que le tissu cellulaire soulevait la peau tout autour et formait un bourrelet entourant un creux profond, mais plus en arrière encore, les adhérences cessaient complètement, de manière à former une véritable bosse charnue. Cette difficulté n'était rien moins qu'élégante, toutefois, cet animal était fort remarquable, et il a justement remporté le prix de sa classe, son alimentation avait été foin vert, navets et tourteaux de lin. J'ai remarqué que les membres offraient plus de grossièreté que dans les animaux reproducteurs, et pour cacher ce défaut, on avait eu soin de les tondre.

RACE DEVON.

Cette race était parfaitement représentée au concours, et je n'hésite pas à la placer après le Durham, comme étant de graisse égale et non point localisée comme dans le Hereford. Ce que le Devon a d'admirable, c'est son avant-train tout entier. Le no. 15, 2e prix de 4 ans, 6 mois, en offrait un type de premier choix, le tête est de beaucoup plus fine que celle du Durham, et son encolure se fond admirablement avec la poitrine, la largeur du dos était également remarquable, mais sa rigidité, en général, laisse à désirer. De plus, défaut capital, la croupe offre moins de largeur, et s'avale rapidement, sans descendre bien bas, si on ajoute à cela une croupe comparativement courte, on aura comme culotte quelque chose de mieux que ce que l'on rencontre

dans le Charolais, mais, de fort inférieur encore, si on le rapproche de ce que l'on voit dans le Durham.

Maintenant, pour les managements en général, ils sont plus durs que chez le Durham, mais moins volumineux, la graisse est assez généralement répartie, toutefois, bien que l'on ne sente pas les côtés, l'épaule est plus oblique et moins bien protégée. Pour l'étranglement de la poitrine, il n'était pas sensible et le poil se hérissait assez facilement pour bien augurer de la nature de l'animal. Beaucoup mieux que chez le Hereford. Poids de 1560 livres.

RACE HEREFORD.

Cette race, fort remarquable par sa conformation, a le défaut de localiser la graisse et d'en former des amas coûteux et peu productifs au détriment de la masse générale. Le no. 23, 1er prix de 4 ans, 2 mois, en était un exemple frappant, sa croupe n'était qu'une suite de monticules dépourvues en partie de leur poil, tandis qu'au dessous tombait une culotte peu nourrie, descendant peu, de sorte que cette partie qui fait la richesse d'une race, souffre véritablement de cet amas de graisse massée autour des abords, qui détournent une partie notable de la valeur nutritive des aliments. C'est là, le grand reproche que l'on fait à cette race, reproche fort mérité du reste, qu'elle localise sa graisse, bien différente du Durham, qui la répartit dans toute la masse, et fait cette chair marbrée et tendre que l'on connaît. D'un autre côté, comme conformation, la poitrine est légèrement étranglée, le dos a moins de largeur sur les épaules, la tête est plus lourde et garnie de bien longues cornes, le poil est raide, et ne se hérissent pas du tout. Maintenant, comme précocité, le Devon et le Hereford sont à peu près égaux, mais de beaucoup distancés par le Durham. L'alimentation d'engraissement s'est composée de foin, navets, betteraves, carottes, fève, farine de froment, d'orge, d'avoine, tourteaux de lin, etc. Poids de 2020 livres.

RACES SANS CORNES.

J'avais parfaitement apprécié cette race, l'an dernier, alors que je la disais remarquable plus par sa masse, que par sa conformation d'engrais. En effet, les animaux présentés au concours, ont suffisamment prouvé leur peu d'aptitude à prendre la graisse, et à un âge assez avancé seulement. Maintenant, l'éleveur qui a remporté des prix dit, qu'il ne donne pas de farineux à ses animaux, est-ce croyable? Des animaux

présentés à un concours, sont supposés poussés au plus haut degré d'engraissement, puisqu'ils doivent être comparés avec des animaux ayant reçu une alimentation très-riche. C'est ainsi que Mr. MacCombie fait une déclaration d'alimentation comme suit: "La même que celle du bétail ordinaire de la ferme: pâturage en été, vert, paille et tourteau jusqu'au 1er Septembre, 56, à partir de cette époque, navets, paille, et un peu de tourteau de lin, n'a jamais reçu ni grains, ni farineux, et même pour quelques animaux, ni foin." Faut-il en croire cette déclaration, alors que d'autres individus de la même race, recevant une nourriture d'engraissement complète, ont bien moins réussi?

Au reste, voici ce que j'ai remarqué chez le no. 3, bœuf de 4 ans, 6 mois. 2e prix, du poids de 2480 livres. Cet animal avait un très-bel œil, et une jolie tête en général, son encolure se fondait bien avec les épaules, toutefois, il y avait quelques cavités mal comblées. Les épaules elles-mêmes étaient parfaitement sensibles au toucher, le fanon dur et sans graisse, sec, l'étranglement de la poitrine, plus que sensible. Peu de largeur en arrière des épaules, la côte plate, et peu reconverte de tissu grasseux, des hanches saillantes, au-dessus, de flancs creux, et assez longs, le ventre se relevant, et pouvant s'appeler levreté. L'arrière-train, cette partie la plus riche du Durham, conséquemment pauvre, une croupe comparativement courte, se terminant en ovale allongé, culotte peu large, et mal fournie, assez bons manègements aux abords. Pas de lampe, peu de dessous, culotte mal descendue, extrémités grossières, fort peu de largeur entre les membres, poil raide.

C'est ainsi que cet animal, âgé de 4½ ans, n'était pas ce qu'on pouvait appeler un animal fait. Les manègements étaient absents, ou bien mous et peu volumineux. Les Angus énormes exposés à Paris, taureaux bien nourris probablement, étaient parfaitement développés, et avaient des manègements durs. Mais aussi ils comptaient 6 ans, et jusqu'à 10 ans; mais, c'est là, un âge trop avancé, et pour qu'il y ait bénéfice dans l'engraissement, il doit pouvoir se faire la 3e année. Or, le no. 28, âgé de 32 mois, du poids de 1840 livres, qui a remporté un premier prix, ne pouvait pas être comparé comme graisse aux Durhams exposés. La tête, qui, plus tard, serait petite, comparée au volume du corps, est maintenant forte. L'encolure mal nourrie se fond mal avec les épaules. Pas de manègement au fanon,

épaule oblique et peu charnue, poitrine étranglée, pas de largeur sur les épaules, dos peu droit, pas de largeur, pas de dessous, presque pas d'abord, culotte mal nourrie, poil rude, extrémités grosses, etc. Enfin, ce n'était pas un animal véritablement gras. Le cuir est épais, et peu souple, etc. Enfin, cette race excite un engouement peu justifié à mon avis, par les résultats obtenus. Il y avait quelques-uns de ces individus, rouges de pélago. On m'a assuré que des purs sangs Angus avaient quelques fois cette robe. Cela me paraît quelque peu impossible, et le jury les a placés dans les croisements.

RACE WEST HIGHLAND.

Cette race si sauvage à l'exposition universelle à Paris, était très-douce ici, après quelques mois de stabulation. L'alimentation en général, a été très-riche. Durant l'été, vert et six livres de tourteaux de lin par jour; depuis le 1er Octobre, navets, 140 livres, et six livres de tourteau et quatre livres de foin. Du 25 Décembre, au 1er Février, navets et quatre livres avoine concassée, depuis quatre livres orge bouillie mélangée avec quatre livres de mélasse qui remplacèrent l'avoine. On ajoute quelques fois de la farine de seveole et de la paille d'avoine non battue.

L'état de graisse de ces animaux était en général satisfaisant, les manègements étaient suffisamment développés, mais mous. La conformation générale est bonne, bien que la poitrine soit légèrement étranglée, et qu'il y ait peu de largeur sur les épaules, pourtant les reins sont bien nourris, le flanc court, et l'arrière-train bon en général, enfin, j'ai été fort surpris de les trouver en si bon état. Toutefois, le long poil de ces animaux ne permet pas de les apprécier avec sûreté, il cache beaucoup de défauts peut-être. Mais autant que j'en ai pu juger par les manègements, j'ai été très-satisfait. Cette race quoique du poids moyen de 1600 livres est peu précoce, 5 ans en moyenne est l'âge où ils sont murs. Comme viande, je serais porté à les classer 1er qualité, à la boucherie de Londres on les classe. 1ere. Angus, 2e Devon, 3e West Highland, 4e Durham, 5e Hereford.

CROISEMENTS ANGLAIS.

Les seuls croisements anglais étaient des Durhams Angus qui faisaient de fort beaux animaux. Le no. 5, âgé de 5 ans, 1er prix, de sa classe, avait un pélago rouge blanc, sa tête très fine avait de petites cornes, et le tout avait beaucoup gagné du Durham,

La précocité près, bien qu'à un âge avancé, les manèvements du devant étaient peu sensibles. Mais le dessous était excessivement lourd, ce qui développerait une tendance à faire du suif plutôt que de la graisse, la poitrine tenait encore un peu de l'Angus par son étranglement. Toutefois, c'était un magnifique échantillon de croisement, l'animal atteignait le poids de 2012 livres. D'autres croisements étaient sans cornes et remarquables aussi.

ANIMAUX FRANÇAIS.

L'aspect général des animaux français, ne pouvait souffrir de comparaison avec les animaux anglais. Il y avait quelques animaux remarquables, mais ils étaient tous croisés avec le Durham surtout. C'est ainsi que Mr. DeTorci a obtenu le prix d'honneur pour son bœuf no. 92, âgé de 36 mois, de sa race de Durham, Schwitz et Normand. Cet animal était certainement beau, mais rapproché du prix d'honneur anglais Durham-pur, il était peu remarquable, soit comme largeur, comme finesse ou comme développement de la culotte, poids de 1830 livres seulement. Les manèvements étaient peu développés, comme race française, le charolais était très-mal représenté. J'ai déjà vu beaucoup mieux à Poissy. La tête est bonne, mais la poitrine est étranglée, le flanc long et creux, ventre pendant, pas de largeur sur les épaules, hanches saillantes, pas de manèvements aux abords ou ailleurs excepté à un âge assez avancé. La culotte descend mal, est courte et mal nourrie. Extrémités grosses, épaule décharnée, poil raide, dos encellé, etc. En général, les races françaises sont grossières, de conformation étranglée. Cuir épais et faisant du suif plutôt que de la graisse, qui ne se répartit pas également. Les croisements Durham se reconnaissent de suite à la largeur des hanches, à la forme de la culotte, etc.

ESPECE OVINE.

Ici les Anglais ne donnaient pas une idée juste de ce que pouvaient être leurs moutons. Et la comparaison avec les moutons français était très-difficile en raison de la différence d'âge, qui était de 12 mois à 3 ans. Les Dishley manquaient, mais les Cotswolds étaient bien représentés par le lot no. 65, composé de 8 moutons du poids de 178 livres sans laine, et âgés seulement de 9½ mois. La tonte à 11 mois donne 10 livres de laine. Ces animaux étaient parfaits, comme conformation de forme cylindrique légèrement ovoïde. Extrémités délicates, et état de graisse parfait en ce sens que nul

part on ne sentait les os, sous le manèment, partout les doigts enfonçaient dans un tissu cellulaire également chargé d'une graisse molle, qui, je crois, devait donner une viande excellente. Au reste, la culotte était encore peu descendue, et il est impossible qu'on puisse l'exiger à cette âge, et l'exposition universelle de Paris offrait de bien plus beaux types, en raison de l'âge plus avancé des sujets.

Après les Cotswolds venaient les Southdowns de 11 et 12 mois également, et du poids de 86 killogrammes à 11 mois. Ils paraissaient avec peu d'avantage précisément à cause de la comparaison désavantageuse qu'ils subissaient avec des moutons triple, d'âge. Ils étaient plus durs que dans le Cotswold et bien nourris.

Les croisements Southdowns, Cotswolds, faisaient une très-jolie race, qui avait beaucoup gagné par le mélange du sang Cotswold. La taille s'est élevée, et la conformation a beaucoup de celle du Cotswold, en même temps que la précocité, les extrémités et la face noire rappellent seules le Southdown. Un croisement Southdown Dishley a mérité un 3e prix, poids de 160 livres à l'âge de 22 mois, tandis qu'à 12 mois, les Southdowns, Cotswolds, pesaient 160 livres.

Les cheviots, bien qu'âgés de 22 mois, n'étaient rien de remarquable comme engraissement. Au contraire, ils étaient tout à fait grossiers, il est vrai que leur alimentation avait été pâturage de collines jusqu'au mois d'Octobre, 1856, puis jusqu'au 14 février, des navets seulement depuis lors, tourteau de lin, féveroles, foin et navets poids de 160 livres.

Les Cheviots, Black-faced, étaient âgés de 48 mois, et peu remarquables. C'est une race essentiellement de pâturages, depuis Novembre, navets ½ livre tourteau de lin et 1 livre d'avoine par jour, poids de 140 livres.

Pour les moutons français, les croisements Dishley mérinos ont eu le prix d'honneur, ces croisements étaient très-bien réussis. Mais en général, l'état de graisse n'est pas aussi satisfaisant que dans les races anglaises, les manèvements sont durs, et ailleurs, on sent les os. Somme toute cette exposition d'animaux propres à l'engraissement a mis en relief les qualités évidentes des races exposées. Et en partant du principe: "qui peut le plus peut le moins," on peut juger de la supériorité relative des animaux des différentes races propres à l'engraissement.

TRAVAUX DE LA FERME.

TRAVAUX DU MOIS.

Bâtiments.

RÉPARER immédiatement après les semences et avant les foin. Introduire l'eau dans les bâtiments au moyen d'un puits et d'une pompe. Ce sera réaliser une grande économie de fourrages pour l'hiver, alors que le bétail sera constamment abreuvé avec de l'eau tempérée, et en même temps s'épargner beaucoup de trouble pour conduire les animaux à la rivière, ou leur tirer de l'eau pendant les tempêtes de la mauvaise saison. Nettoyer avec soin les bergeries, les porcherie, écuries et vacheries, de tout le fumier et des pailles qui s'y trouvent encore. Pour cela, lavez les planchers, et charroyez avec soin la terre imbibée d'engrais qui se trouve dessous. Former un tas du tout et l'appliquer aussitôt que la décomposition est bien faite, pour ne pas perdre les intérêts que peuvent rapporter ce capital engrais mis en terre. Blanchir tous les bâtiments à la chaux, et appliquer sur les couvertures une couche de goudron. Le bois se préserve mieux et est plus impénétrable aux pluies. L'apparence de propreté et d'aise que ces réparations donnent aux bâtiments indigne largement le cultivateur du travail, qu'il a pu y mettre. Laissées à elles-mêmes, les constructions deviennent le séjour de la vermine et des insectes, dont les déprédations sont bientôt considérables. Les caves doivent recevoir les mêmes attentions, être bien ventilées, blanchies, et les trous de rats soigneusement bouchés avec du mortier mêlé de vitre pilée.

Instruments aratoires.

Pendant chaque jour de mauvais temps qui arrête les travaux, réparer et mettre en ordre tous les instruments de la ferme. Prévoir ceux dont on aura besoin pour les récoltes. Une bonne machine à faucher ou à moissonner peuvent être d'un grand secours à cette époque importante des travaux de la ferme. Le cultivateur devra arrêter son choix sur ce que l'expérience a établi de mieux, et ce n'est pas une tâche facile, pourtant nous devons dire, que ces instruments donne aujourd'hui une entière satisfaction. En tous cas, le râteau à cheval dès veriat tyrtifs de l'air, pour les transmettre aux plantes, devrait se trouver chez tous nos cultivateurs. Il faut l'avoir utilisé pour être bien sûr de toute l'économie qui résulte de son emploi. Le râteau de M. St.

Germain, de St. Hyacinthe, est très-recommandable. Voici bien l'époque aussi des hoes à cheval, des butteurs, en un mot de tous les instruments destinés à économiser la main-d'œuvre si cher dans notre pays, et à bien exécuter tous les travaux de la culture améliorante. Tout nos cultivateurs, pouvant disposer de quelques dollars, ne sauraient mieux faire que de les placer en achats d'instruments perfectionnés, mais il faut se hâter d'agir afin qu'ils puissent être essayés avant l'époque de leur emploi. Les harnais veulent une attention toute spéciale; ils doivent être constamment réparés et huilés chaque fois qu'ils sont mouillés par la pluie, avant qu'ils n'aient le temps de sécher.

Clôtures.

Relever toutes les clôtures, les réparer et leur donner toute la force nécessaire pour résister au bétail mis au pâturage. Les clôtures de ligne surtout; car si une fois les animaux prennent l'habitude de les franchir, il deviendra presque impossible de les maintenir dans leurs pâturages.

Ecuries.

A l'époque des travaux il faut donner une forte ration de bons alimens aux chevaux, en même temps que des soins de passage suivis et complets. Tous les harnais doivent bien faire, de manière à ne pas blesser ni même gêner l'animal. Il vaut mieux que les colliers et sellettes soient fortement bourrés et durs. Une bourrure molle cause la sueur d'abord et des blessures ensuite à la peau. Il n'y a rien de mieux qu'un morceau de cuir épais, taillé pour le cou et les épaules du cheval et placé sous le collier. On évitera ensuite de blesser même les peaux les plus tendres. Soir et matin, il faudra éponger fortement la tête, les épaules et les pattes.

Vacherie.

Il ne faut mettre les bêtes à cornes à l'herbe que lorsque les pâturages sont bien pris et en pleine végétation. Une semaine de retard peut avoir une grande influence sur l'état du pâturage pendant tout l'été. Les premiers jours, il faudra donner une ration de foin le soir au retour des champs, et les animaux le mangeront avec avidité. On mangera ainsi une transition importante de la nourriture sèche pendant sept mois de stabulation, à la nourriture verte. Autrement les animaux pourraient en être incommodés et perdre quelque chose de leur

poils. Continuer les boulettes aux vaches laitières jusqu'à ce que le pâturage soit pleinement suffisant. Les bœufs de travail recevront une ration de grain proportionnelle à l'ouvrage fait. Une ration de patates ou de plantes-racines, deux fois la semaine, les maintiendra dans un excellent état de santé et de bon travail. Les veaux recevront une petite ration de foin en même temps que le pâturage. Il est bon de châtrer à 4 semaines ceux qui ne sont pas destinés à la reproduction. L'opération est très facile à cet âge, et le développement du jeune animal se fait d'autant mieux qu'il est plus tranquille.

Bergerie.

Tondre de bonne heure et sans laver, à moins que la perte sur la laine ne soit trop considérable. C'est une opération indispensable pour permettre à nos moutons de passer l'été au pâturage sans trop souffrir de l'ardente chaleur de Juillet et Août. Les moutons galleux doivent être tondus d'abord, puis baignés dans une forte décoction de tabac, et frottés vigoureusement avec une brosse. Surveiller la première apparition du piétin (pourriture du pied) et immédiatement soigner le troupeau malade. Pour cela, conduisez les animaux dans une marre d'eau peu profonde ou sur un gazon humide pour bien leur laver les pieds, puis les guider dans un passage étroit, occupé par une large auge, rempli d'une dissolution concentrée de vitriol et bien chaude (sulphate de cuivre concentré,) dans laquelle les animaux devront marcher en passant, et prendre ainsi un bain de pied, dont l'effet salutaire est étonnant.

Porcherie.

Les truies nourricières doivent recevoir une ration abondante et riche. Le meilleur lard s'obtient en maintenant les cochons à l'état d'engrais depuis la naissance jusqu'à l'abattoir. Les farineux doivent être mêlés de lait sûr ou d'eau et fermentés avant distribution. La cuisson des aliments est d'une grande économie; et partout où l'engraissement ou l'élevage des pores se fait sur une assez grande échelle, il devrait se trouver un appareil de coction.

Volailles.

Si les poules sont enfermées, il faut maintenir leur ponte par une bonne ration de grain, de patates bouillies, et assez souvent un hachis de plantes vertes, de blé ou d'herbes. Les laisser sortir de leur cour une heure ou deux avant le coucher du soleil. Elles ne pourront alors faire beaucoup de mal en grattant les carrés du jardin. Les

poules ayant des couvées doivent être enfermées dans des boîtes portatives, de manière à permettre aux poulets de parcourir le jardin jusqu'au moment où ils lui font dommage; ils détruisent aussi un grand nombre d'insectes. Les jeunes volailles recevront une ration de blé-d'inde concassé d'abord, puis plus tard lorsqu'elles seront devenues plus grosses, elles recevront le blé-d'inde tout entier. Le lait caillé leur convient bien. Les dindes ne doivent pas être mise à couver trop tôt, et à l'éclosion, les petits souffrent beaucoup de la pluie et de la rosée qui les atteignent. L'utilité bien reconnue des petits oiseaux doit nous engager à les multiplier de toutes les manières dans nos champs, et ne jamais nous donner le plaisir barbare de les détruire. Non-seulement, ils chantent en notes harmonieuses les beautés de la création, mais encore ils protègent nos récoltes des attaques des insectes, dont les ravages ont déjà amenés de si grands malheurs.

Engrais.

C'est bien le moment pour plusieurs de nos cultivateurs de former des composts, immédiatement après les semences, de toutes les matières végétales de la ferme. Les dernières pailles, les débris de foin, doivent être soigneusement mis en tas, avec une couche de fumier alternativement; dans cinq ou six semaines, tout le tas, s'il est bien arrosé avec de l'eau, et mieux avec du purin, ne formera qu'une masse homogène d'excellents engrais, et le cultivateur prévoyant s'en servira, pour améliorer quelque portion de sa ferme, mise en jachère et labourée une ou deux fois pendant l'été, pour exposer les mauvaises herbes dont il veut se débarrasser à l'action destructive du soleil. De bonne heure cet automne, ce champ sera prêt à recevoir un blé, ou mieux une récolte sarclée l'année suivante.

Plâtre.

Il mérite une recommandation toute spéciale en raison de son action fertilisante, son rôle étant d'absorber les gaz les plus nuphe leur feuillage. Il s'en suit qu'il faut en faire l'application sur les récoltes qui ont de larges feuilles, avec lesquelles il donne les plus beaux résultats. Il faut de plus profiter d'un temps humide, ou d'une rosée abondante pour appliquer le plâtre, de manière qu'il adhère aux feuilles, et que les gaz qu'il absorbe pendant la nuit se trouvent à la portée des plantes le jour quand il leur rend. Les os, le guano, les cendres sont d'excellents engrais, lorsqu'on peut se les procurer à des prix raisonnables, mais leur action est toute

différente de celle du fumier ; nous donnons un article à ce sujet dans ce numéro. En général, il ne faut acheter du fumier que comme dernière ressource, il vaut beaucoup mieux le fabriquer soi-même, en augmentant les ressources fourragères de la ferme, ainsi que le bétail. La stabulation permanente est un puissant moyen d'augmenter les engrais. Dans ce cas, le seigle d'automne offrira le premier fourrage vert, et sera suivi de gabourage semé de très-bonne heure et de quinze jours en quinze jours. Le trèfle succédera au gabourage, et du blé d'inde semé à la volée ou en ligne complétera la nourriture d'été à l'étable. Les vestrons, le millet, sont également recommandables coupés en vert. La chaux doit être invariablement appliquée sur un labour profond et un sol bien ameubli. Enfoiée à la surface, elle pénétrera bientôt toute la couche arable. Il faut en conserver une certaine quantité pour faire des composts avec des mauvaises herbes, des gazons, etc. ; 30 minots par arpent, après un enfouissement de fumier, préparent admirablement le sol pour une récolte de blé d'inde.

Labours.

Eviter les petites planches, adopter les longues pièces pour éviter de tourner aussi souvent et perdre ainsi un temps précieux. Labourer droit et approfondir la couche arable en faisant suivre la charrue autant que possible de la sous-souleuse. On évitera ainsi la sécheresse, en donnant plus de porosité au sol et en permettant aux racines des plantes de pénétrer profondément et s'abriter ainsi contre les effets désastreux de la sécheresse.

Betteraves.

Se hâter de semer sur un terrain parfaitement nettoyé et fumé, en lignes espacées de 2 pieds. Sarcler, avec la houe à cheval, puis avec la main entre les rangs. Transplanter là, où la graine a manqué, en ayant soin de couper les feuilles des plantes à un pouce du collet et de tremper les racines dans du purin épais, pour entretenir une certaine humidité autour des plantes après la plantation. Les navets se sèment au mois de Juin, et sur les sables riches, les plantes doivent être semées au plus tôt en lignes espacées de 3 pieds, pour éviter trop d'humidité par le couvert, et comme conséquence la pourriture. N'employez que des cendres ou du fumier court.

Fevres.

Elles sont une excellente récolte, se pré-

tant bien au nettoyage du sol. Elles se contentent d'une terre peu riche, bien qu'elles donnent de meilleurs produits sur un sol fumé, semer à 2½ pieds en lignes au plus tôt.

Cereales.

Le blé doit être semé jusqu'au 25 Juin, l'expérience paraît avoir établi qu'on évite ainsi les attaques de la mouche. L'avoine doit être semée au plus tôt, car il faut de l'humidité pendant toute la période de croissance pour donner un bon rendement, et les chaleurs pourraient la surprendre avant qu'elle n'ait poussé suffisamment pour se protéger complètement contre le soleil par son propre couvert. Les poids quarantins sont les plus recommandables pour semer pendant ce mois. Les grains semés de bonne heure recevront un hersage lorsqu'ils auront atteint une hauteur de six pouces, sur les sols argileux, et un roulage sur les terres sableuses. Ce hersage aura pour effet de faire tailler les plantes, en refoulant la sève dans le collet de la plante déchirée, et en déterminant la pousse de nouveaux yeux, et par conséquent de nouvelles tiges. On nettoiera aussi en même temps les mauvaises herbes qui commencent à prendre racine et on brisera la croûte qui se forme généralement à la surface du sol immédiatement après les semences, dans nos terres argileuses. Cette croûte étangle les plantes, au grand détriment de leur développement et de l'aération du sol.

Lin et chanvre.

Se hâter de semer pour assurer le succès de ces récoltes. Ces cultures sont très-recommandables, aujourd'hui que nous avons des appareils pour préparer les produits. Voir article sous le titre, "Cultures spéciales.

Mais, (blé-d'inde.)

Préparer le sol par un temps sec aussitôt que possible, ne jamais travailler la terre humide. Les sauvages avaient pour principe de ne semer le blé-d'inde que lorsque les feuilles des chênes étaient grandes comme une oreille de souris. Si la plantation se fait sur labours de printemps et prairie, on aura soin de ne pas déranger les bandes de gazon par les hersages. Le gazon en se décomposant donnera de la chaleur et de l'engrais. Rejeter avec soin les grains attaqués. On évitera le charbon en trempant la semence et en séchant avec de la chaux vive.

Tabac.

Sarcler les plantes de la pépinière, les ar-

roger avec de l'engrais liquide, ou une dissolution de guano. Préparer le champ destiné à la transplantation.

Prairies.

Ne pas les pâturer au printemps sous aucune circonstance. Appliquer une couche de fumier court avant que le foin ne soit poussé beaucoup, des cendres, du guano ou du plâtre selon le besoin. Il est encore temps de semer des graines de mil et trèfle dans les prairies qui sont claires, de même que dans les céréales, mais il faut se hâter de les appliquer et semer épais.

LE RUCHER EN JUIN.

LE temps à l'époque de la floraison des arbres à fruits déterminera l'époque de la venue des essaims. Si la production du miel est abondante, les ruches fortes donneront leur essaim dès la fin du mois, mais si le mauvais temps arrête la production du miel, alors la venue des nouvelles colonies est remise indéfiniment, et dans ce cas, les ruches les moins prospères sont souvent celles qui donnent leurs essaims les premières. Quelques fois, les familles pourvues d'une ample provision de vieux miel, et ne pouvant en produire maintenant, conservent leurs réserves pendant ce mois en élevant des frêlons. Elles se préparent même à coloniser, et élèvent des reines jusqu'au point de former leurs cellules. Une disette de miel se fait pres-

que toujours sentir entre la floraison des arbres fruitiers et celle du trèfle. Alors les frêlons sont sacrifiés pour sauver la famille. Et dans ce cas les abeilles changent complètement de travail. Même si elles produisent du miel presque immédiatement il leur faut encore plusieurs semaines pour être de nouveau en condition de coloniser, car il faut élever des nouveaux frêlons et faire tous les préparatifs qu'elles viennent de détruire. Les ruches plus faibles, au contraire, qui n'ont pas assez de provision pour élever des frêlons, continuent leur travail sans être arrêtées par cette disette et c'est ainsi qu'elles sont quelquefois les premières à donner des essaims. Si une nouvelle colonie arrive par un mauvais temps, qui la rende incapable de pourvoir à sa nourriture, il faut lui donner du miel ainsi qu'aux familles plus anciennes, trop faibles pour se maintenir.

Les essaims viennent généralement à la floraison du trèfle blanc. Il ne faut pas leur donner une ruche peinte récemment. Tout doit être prêt, en sorte qu'à leur première apparition, au lieu de perdre un temps précieux à chercher une ruche, on soit en mesure de les loger immédiatement avant qu'elles ne s'éloignent. Les seuls soins à donner sont de placer toutes les abeilles dans la ruche, de les transporter au rucher, de les mettre à l'ombre des ardeurs du soleil, et de lever un peu l'avant de la ruche sans retard.

LE JARDIN ET LES FLEURS.

POTAGER ET FRUITIER.

ENDANT le mois dernier, on a dû terminer les travaux de préparation du sol, même de semis, et déjà un certain nombre de plantes sont levées, et n'exigent plus que des soins d'entretien. On pourra ainsi, avec de l'attention seulement, hâter la maturité de quelques fruits de trois semaines, en les protégeant, par exemple, contre les gelées blanches, au moyen d'un cadre garai en cotou. Les vitreaux valent mieux sans doute, mais ils sont exposés à donner trop de force aux rayons du soleil. Une simple vitre, placée sur quatre briques, fait une excellente couche. Après une pluie qui a promptement séché la terre, où se trouve de nouvelles semences, est exposée à durcir à la surface et à gêner ainsi la levée des jeunes plantes. On devra pas-

ser le râteau légèrement pour ameublir la terre sans toutefois blesser les jeunes tiges. On ne saurait donner trop d'importance à cet ameublissement du sol, aussi faut-il l'entretenir constamment, de manière à favoriser la pénétration de l'air, de l'humidité et de la chaleur, jusque dans le sous-sol. Ainsi semer des laitues entre les lignes de carottes et de panais et entre les buttes occupées par les melons. Planter des choux au milieu des patates hâtives, dont l'arrachage laissera le terrain libre, de même les navets succéderont aux poids et aux fèves hâtives, le céleri devra être placé dans les mêmes conditions.

Asperges.

Couper aussitôt qu'elles sont de hauteur convenable pour la table. On prolongera ainsi considérablement la production. E.

faut éviter en coupant de blesser les jeunes pousses encore sous terre.

Betteraves.

Les variétés hâtives doivent être levées maintenant. Il est encore temps de semer. Pour la consommation d'été la variété Basano est la plus recommandable. Pour l'hiver, on préfère la variété rouge-sang. Semer sur une terre meuble et profonde dans de légers sillons espacés d'un pied.

Carottes.

Il est encore temps de les semer, mais on aurait dû le faire plus tôt.

Celeri.

Semer pour la récolte principale, ainsi que nous l'avons recommandé le mois dernier.

Capucines.

Semer à l'ombre du soleil du midi, il leur faut beaucoup d'humidité.

Choux et choux-fleurs.

Semer pour la récolte d'automne et transplanter de la couche en pleine terre, riche et profondément pulvérisée. Surveiller le ver autour des racines. Sarcler les premières plantations le matin à la rosée.

Citerne.

Pour les jardins d'une certaine dimension une citerne est très-précieuse; on y conduit les eaux des toits voisins et on a ainsi un réservoir pour les chaleurs de l'été. Au moyen d'une pompe, on arrose facilement tout le jardin avec très-peu de temps et de travail.

Concombres.

Transplanter les pieds semés dans la maison pendant le mois dernier, ainsi que nous l'avons recommandé. Semer de nouvelles graines pour une récolte qui succèdera à la première. Une pratique bien recommandable est de semer, sur billons et autour des premiers pieds, plusieurs rangs de graines, mises en terre pour attirer les insectes, qui s'attaquent préférablement aux jeunes plantes. Lorsque le danger est passé, on enlève ces plantes inutiles.

Couches chaudes.

Enlever toutes les plantes qu'elles contiennent, peindre les cadres avec soin et les emmagasiner pour l'année prochaine.

Couches froides.

Enlever toutes les plantes aussitôt qu'on ne craint plus les gelées tardives. Peindre et emmagasiner avec soin.

Citrouilles.

Semer sur buttes à 8 pieds de distance et loin des carrés de melons ou de courges.

Pour prévenir les hybridations entre plusieurs variétés, il est bon de les séparer par une haie de pois, qui empêche partiellement le mal.

Eaves.

Les variétés touffues doivent être semées de bonne heure. Les variétés grimpanes ne doivent être semées qu'après la plantation des échelas. Les fèves plates doivent être recouvertes de peu de terre, et placées l'œil en bas.

Fruits.

Le fruitier doit être séparé du potager, mais les arbrisseaux fruitiers peuvent très-bien occuper le potager, si on les place sur le bord des allées, où leur ombre ne saurait nuire à la végétation. Il est encore temps de transplanter si les arbres sont en bonnes conditions, et si les bourgeons ne sont pas encore développés.

Engrais.

Il est facile de fournir aux besoins d'un grand potager, en collectant les eaux sales de la maison aussi bien qu'en utilisant le contenu des fosses d'aisance. Il est facile de leur ôter toute odeur soit par une addition de tourbe ou de plâtre.

Fosse à purin.

Tout jardin potager doit avoir sa fosse au purin plus ou moins grande selon l'étendue en culture. Elle sera placée près d'un réservoir d'eau, mise en terre et recouverte hermétiquement. On pourra se servir pour cela d'une tonne, mais il vaut mieux faire une boîte divisée en deux compartiments, par une cloison percée de plusieurs trous à sa base. D'un côté on jettera près des trous des copeaux servant de grillage et recouverts de quelques pierres pour les maintenir en place. Par-dessus on jettera de la litière ou du fumier soupoudré de quelques livres de guano, de colombine, de fumier de mouton ou de sulfate d'ammoniaque. L'eau qui sera versée par-dessus filtrera doucement à travers le tout et arrivera dans le second compartiment, chargé de substances fertilisantes en dissolution, et prête à être employée pour l'arrosage. Il est bien important que la dissolution ne soit pas trop forte. Arroser préférablement le soir en évitant de mouiller les plantes, à moins qu'elles ne soient couvertes d'insectes.

Graines.

Les essayer avant le semis. Mettre en pleine terre les plantes destinées à donner de la graine l'année prochaine. Les différentes espèces de la même famille telles que choux, navets, etc., doivent être mises à dis-

tance les unes des autres, pour que la graine conserve sa pureté. Pour obtenir de bonnes graines de melon ou de citrouille on devra réserver, dans les champs de maïs ou de patates, des endroits destinés à leur culture et à grande distance les unes des autres.

Laitue.

Transplanter de la couche-chaude en pleine terre dans les parties inoccupées du jardin. Des arrosages fréquents avec l'engrais liquide et des sarclages répétés suffisent.

Melons.

Semer comme pour les concombres. La graine sera sans valeur et les fruits seront sans saveur si on n'a soin de les cultiver loin des autres plantes cucurbitacées.

Navets.

Semer pour l'été, sarcler et éclaircir les variétés hâtives.

Oignons.

Il est encore temps de les semer. Ils réussissent mieux sur les mêmes terrains.

Piment.

Transplanter de la couche-chaude à huit pouces dans des lignes espacées de deux pieds.

Pois.

Semer de huit jours en huit jours. Le Champion d'Angleterre est recommandable comme récolte principale. Au moyen de cordeaux tendus sur deux poteaux, plantés à chaque extrémité du rang, il est facile de tenir les pois debout et d'éviter qu'ils ne s'affaissent à leur grand désavantage.

Patates.

Semer le plus tôt possible. Sarcler les variétés hâtives et appliquer en couverture des cendres et du plâtre.

Radis.

Semer de huit jours en huit jours dans des endroits non occupés.

Rhubarbe.

Planter des pieds, ou à défaut, semer de la graine. Sarcler avec soin et ameublir la surface du sol. Arracher les feuilles en n'emportant que les tiges et en laissant le reste comme engrais autour des plantes. Couper les tiges portegraines aussitôt qu'elles se montrent.

Salsifis.

Semer sur un sol parfaitement ameubli comme pour les carottes.

Tomates.

Transplanter de la couche-chaude sur un lit bien exposé au soleil et espacer de quatre pieds. Un sol sableux est préférable. Au moment de la transplantation il est bon

d'enterrer les plantes plus profondément qu'elles n'étaient, il se développe alors des racines de la tige. Préparer un léger treillis pour supporter les courrants.

Topinambours.

Semer sur billons dans une terre profondément ameublie et enrichie avec du fumier d'écurie. Espacer dans les rangs de dix-huit pouces et entre les rangs de trois pieds.

Gadelles noires.

Elles peuvent être transplantées et bien réussir si les bourgeons ne sont pas encore ouverts. Rabattre sévèrement.

Atacas.

Il se prêtent bien à la culture du jardin.

Gadelliers.

On peut les transplanter, mais on perdra le fruit cette année si les bourgeons sont développés. Tailler à une seule tige par pied, inclinée à 45 degrés et donnant des pousses également taillées très courtes, telle est la pratique la plus en faveur aujourd'hui.

Vignes.

Si on a négligé de les tailler à la saison convenable, cette opération peut se pratiquer à la première apparition des feuilles, sans crainte de perdre de sève. Il est même temps de transplanter, mais on devra se hâter car le temps presse.

Groseillers.

La variété Haighton n'est pas exposée à la rouille, et doit être préférée. Souffler avec de la poudre de soufre à la première apparition des feuilles.

Framboisiers.

Appliquer des engrais en couverture autour du pied des plantes. Enlever les tiges faibles ainsi que les branches mortes.

Fraisiers.

Planter dans un bon sol, léger et profondément ameubli; arroser fréquemment et avec abondance, en se servant d'un peu d'engrais liquide à chaque arrosage. Les pieds portant fruits seront entourés de tan, de paille courte, de bran de scie ou de mousse pour servir de lit aux fraises, maintenir l'humidité autour du fruit et le préserver du contact du sol. On obtiendra ainsi des produits succulents et d'un magnifique coloris.

LE VERGER ET LA PEELNIERE.

LES arbres fruitiers doivent être transplantés vers le milieu de mai. Pourtant les espèces tardives peuvent être mises en terre plus tard et même au commencement de juin. On aura

soin de ne pas blesser les bourgeons et de ne pas exposer les racines aux vents chauds. Recouvrir de tourbe la terre qu'entoure les arbres nouvellement plantés, de manière à les protéger contre la sécheresse jusqu'à ce que les racines aient pris possession du sol. Rabattre la pousse de l'année précédente presque entièrement, afin de donner de la vigueur dans les autres branches. Un arbre languissant pousse souvent avec une nouvelle force après avoir été taillé sévèrement. La plantation doit toujours se faire le plus tôt possible au printemps et alors que le sol est encore humide par la fonte des neiges, de manière que les racines ont tout le temps de se rassoir et de se développer avant les sécheresses de juin.

Juin est le mois où se fait principalement la plantation des arbres verts et le pépiniériste est fortement occupé à l'expédition des pins, sapins, épinettes, tuyas et arbres de vie. On comprend assez aujourd'hui la difficulté de transplanter avec succès les arbres verts tirés de la forêt, ou même des pâturages, avec leurs racines sans chevelu, pour que la plupart de nos arbres soient semés dans la pépinière, ou tout au moins pris très-jeunes dans les pâturages et plantés en rangs dans la pépinière, pour former le chevelu nécessaire. Ils sont ainsi transplantés en rangs dans la pépinière, pour former deux ou trois fois avant d'être vendus, ou bien taillés dans leur pivot pour déterminer la pousse du chevelu des petites racines. Cultivés avec le plus grand soin, ils exigent plus d'attention encore que les arbres à feuilles caduques. Les racines ne doivent pas être exposées au soleil ou aux vents chauds, et pour quelques espèces, telles que celles à larges feuilles comme le laurier, il vaut mieux transplanter avec toute la terre adhérente aux racines. Les mêmes précautions doivent être prises vis-à-vis des arbres tirés des pâturages ou du bois. On mouille d'abord complètement le sol autour de l'arbre, on creuse avec soin, après avoir sauvé le plus de racines possible avec la terre adhérente, on glisse sous l'arbre une toile quelconque, dont les quatre coins sont relevés et attachés au tronc de l'arbre. Le transport se fait alors sans danger pour les racines, et la mise en terre doit être pratiquée immédiatement, en ayant soin d'entourer les racines de bonne terre, ou si c'est possible en remplissant le trou. On peut avec une certaine méthode transplanter aussi des arbres très-gros. Si vous avez un bel arbre sur le bord du chemin, ou dans un pâturage que vous désiriez trans-

planter près de votre demeure, commencez à opérer, dès ce printemps, en creusant tout autour et en coupant un certain nombre de ses grosses racines. Il faut alors remplir le trou de bonne terre et laisser l'arbre développer de nouvelles racines, dont le chevelu assurera la reprise à la transplantation, qui pourra se faire le printemps suivant, ou pour plus de sécurité, si l'arbre est très-gros, l'année prochaine, les autres grosses racines seront coupées, traitées de la même manière, et la transplantation sera remise à deux ans.

Dans les plaines exposées à tous les vents il est de la plus haute importance d'abriter les jeunes plantations du verger derrière un rideau d'arbres verts ou autres dont le feuillage épais sert de mur contre les vents dominants. Les nouveaux colons, dans le défrichement de leurs terres, devraient apporter la plus grande attention à laisser ainsi des abris çà et là.

Il y a peu à faire au verger si on a suivi les recommandations que nous avons données le mois dernier. Enlever les fardoques, les pierres qui jonchent le sol, ainsi que les morceaux de branches, et si le verger a été en prairie depuis longtemps il serait bon de le labourer légèrement après avoir appliqué une couche de fumier. La taille doit se résumer aux branches mortes et aux gourmands qu'il faut impitoyablement enlever. Rabattre avec la serpette les tiges qui prennent trop de développement.

Les insectes vont faire leur apparition, il faut surveiller leur développement et prévenir leur ravage. Quelques heures passées dans le verger maintenant suffisent pour détruire une quantité considérable de nids de chenilles. Laver les troncs des jeunes arbres avec une forte savonnure pour enlever la mousse. Un lait de chaux est également recommandable pour donner à une vieille écorce tout le lustre des jeunes arbres. Les jeunes greffes de l'année dernière doivent être examinées, et toutes les pousses du sujet doivent être impitoyablement coupées. On rabattra le sujet à deux pouces de la greffe. Les mauvaises herbes feront bientôt leur apparition dans la pépinière, si on n'emploie immédiatement la houe à cheval et la charrue, aussi bien que la houe à main dans les rangs. Il faut employer un petit palonier (baccu) dont on enveloppera les extrémités pour ne pas blesser l'écorce des arbres, on évitera ainsi les chancres qui se développent infailliblement aux pieds des arbres ainsi blessés et qui ne tardent pas à causer la mort des jeunes plantes.

PAR TERRE ET GAZONS.

POURQUOI tenons-nous tant aux besoins les plus matériels de l'existence ? N'y a-t-il donc d'autres jouissances que celles de la bonne chère, du luxe, ou encore de la satisfaction de posséder ? Sans doute le corps a ses exigences qu'il faut satisfaire, mais ce résultat obtenu, appliquons-nous d'avantage à goûter ces jouissances toutes morales, mais non moins vivés, que nous donne la contemplation du beau. La nature a su parer les champs des tableaux les plus riants et chaque fleur des plus brillantes couleurs. Aidons le créateur et travaillons avec lui à orner nos demeures des chefs-d'œuvre vivants de son art. Peut-être apprendrons-nous ainsi à le mieux connaître et le remercier des dons qu'il nous fait. Il faut se hâter de finir les travaux de préparation du sol. Les transplantations doivent se faire en dérangeant le moins possible la terre qui entoure les racines. Les couches et serres, ainsi que les orangeries, doivent être complètement vidées pendant le mois. Les plantes gagneront toutes à être plantées en pleine terre dans les bordures. On les disposera entre les fleurs annuelles et perennes, et l'effet en sera saisissant de suite pour se prolonger pendant tout l'été.

Amaryllis.

Une des plus belles fleurs d'automne. Il faudra planter les bulbes aussitôt que possible dans une bordure chaude.

Annuelles.

Semez dans une terre riche, chaude et bien pulvérisée. Il est important de semer à cette époque une large collection de plantes annuelles, dont la floraison se fera l'automne lorsque les plantes perennes auront donné leurs fleurs. Les semis faits de bonne heure dans la terre sont prêts à la transplantation en pleine terre pendant ce mois.

Arbres verts.

Retarder les plantations à l'époque où les arbres ont commencé leur végétation. Protéger les racines contre le soleil. Les arbres verts à larges feuilles doivent être transplantés avec toute la terre attenante aux racines.

Arbres d'ornement.

Il n'est pas trop tard pour les transplanter si les feuilles n'ont pas encore paru. Quelques-uns mêmes supportent les transplantations après l'apparition des feuilles.

Arbrisseaux d'ornement.

Quelques-uns sont déjà en fleurs, d'autres ont passé fleur ; ceux-ci peuvent encore être plantés.

Bordures.

Tailler bas ; replanter si c'est nécessaire, remplir les vides faits par les gelées de l'hiver.

Bulbes.

Supporter les tiges avec soin. Recouvrir d'une toile les plus belles variétés afin de prolonger la période de la floraison. On enlèvera cette couverture le soir et les jours couverts. Planter les variétés à floraison d'automne, telles que les amaryllis.

Dahlia.

Les faire germer dans des boîtes de terre, ou en les enterrant dans une bordure chaude avant la plantation.

Biennales.

Pour augmenter leur nombre on en replantera une partie en laissant les autres à leur place.

Fleurs grimpantes.

Elles doivent être semées de suite et attachées à des cordes tendues sur une perche placée au centre. On pourra cacher derrière un tapis de verdure tout ce qui peut choquer l'œil, soit dans une clôture grossière ou une construction en ruines.

Gazons.

Ils exigent d'être taillés fréquemment, afin de donner une pousse égale et forte.

Giroflées et œnithes.

Ils peuvent être mis en pleine terre maintenant, et en pleine fleur. Attacher à des supports. Diviser les vieux plants par éclats de pied et former ainsi de nouveaux sujets.

Haies vives.

Terminer la plantation des arbres de vie de suite, à plus tard les autres arbres verts. Tailler celles qui ne l'ont pas encore été. Les chevreuilles, Wistariés, Lierres, Bignonias, Clématites et les autres plantes grimpantes vivaces doivent être plantées de suite si on a négligé de le faire jusqu'à présent. On les attachera à des treillis.

Insectes.

Pour assurer leur destruction, il faut les détruire à leur première apparition.

Lupins.

Semer de bonne heure et donner beaucoup d'espace.

Roses.

On devra en multiplier les variétés. Attacher celles qui ont une tendance à grimper et enterrer les vieux bois. Transplanter en pleine terre les roses en pots.

Santiers pierrotés.

Nettoyer de toute mauvaise herbe.

étendre une légère couche de gravois, puis rouler.

Transplantation

Planter les Vervènes, Pétunias, Salvies, Héliotropes, Œuillets du Japon, et autres, fleurs facilement obtenues des jardiniers. Les plus sensibles doivent être mises en terre aussitôt que les gelées blanches ne sont plus à craindre. Il vaut mieux placer chaque variété séparément plus ou moins.

Taille.

Les habitudes de la plante dans sa floraison doivent faire varier la taille; la serpette peut être utilisée à toute saison, mais avec discrétion. Les arbrisseaux devront être touffus pour bien paraître. Les arbres verts doivent donner des branches depuis le pied, on raccourcira les extrémités les plus

longues pour leur donner plus de touffu.

Serres.

Toutes les plantes sont mises en pleine terre à mesure qu'une bonne ventilation les y prépare. On doit peu craindre les gelées blanches après le 15 de ce mois. Toutes les plantes ont besoin d'eau. Les fuchsias seront plantés dans une demi ombre.

Orangerie.

Beaucoup de ventilation; sétinguer le feuillage, les murs et la terre et souvent abondamment. Enlever le fruit si les arbres sont trop chargés et pincer les pouces inutiles. Le raisin demande une attention particulière. Mêler du soufre à l'eau d'arrosage et souffrir le fruit et les feuilles. Ne pas sétinguer les arbres en fleurs et permettre aux abeilles de butiner sur les corolles.

MATERIEL ET CONSTRUCTIONS.

DES BÂTIMENTS RURAUX.

LES bâtiments d'un établissement rural dépendent évidemment du genre de culture auquel il est destiné.—Une entreprise viticole ou sericicole, comme toute autre ayant exclusivement pour objet des cultures spéciales, telles que celles du lin, du tabac, du houblon, etc., exige dans les bâtiments des conditions particulières qui n'ont plus rien de commun avec celles des exploitations rurales proprement dites, dans lesquelles on se livre à des opérations diverses, mais où la culture des céréales, des prairies et l'éducation des bestiaux tiennent toujours une place importante.

C'est principalement en vue de ces dernières exploitations que nous avons à présenter quelques considérations utiles sur la meilleure exposition des bâtiments et constructions.—A part les différences de dimensions résultant de l'importance plus ou moins considérable des domaines, ces considérations peuvent s'appliquer d'une façon générale.

Pour arrêter de la manière la plus convenable l'ensemble des bâtiments ruraux, il faut avant tout se rendre compte exactement de leur importance et de leur objet.—Cette importance n'est pas, à beaucoup près, en raison de l'étendue des terres; elle dépend davantage de leur fertilité et aussi des capitaux affectés à leur mise en valeur, du degré d'intelligence du fermier, enfin des

débouchés plus ou moins faciles que trouvent les divers produits.

Les grandes, moyennes et petites fermes ne peuvent donc être classées comme telles d'après leur seule superficie.—Un domaine de (150 à 180 arpents,) par exemple, sera une très-petite exploitation, insignifiante même pour la subsistance d'une famille de cultivateurs tenus de payer la moindre rente dans un pays de landes improductives.—Ainsi, pour bien concevoir les dispositions et dimensions les plus convenables à donner aux diverses constructions dépendant d'un même domaine, il faut parfaitement connaître les conditions dans lesquelles il se trouve placé, c'est-à-dire le mode de production qui y sera le plus avantageux.

Tel domaine situé dans un pays frais et accidenté conviendra mieux à l'élevage du bétail qu'à la production des grains; tel autre situé près d'une ville ou dans le voisinage de fabriques dont les résidus peuvent fournir des engrais à bon marché, sera, au contraire, bien placé pour entreprendre le jardinage en grand, les céréales, les plantes oléagineuses, etc.

Dans ces diverses situations, l'étendue, la consistance et la disposition des bâtiments à construire doivent différer complètement.—Or, les dépenses nécessitées par les constructions sont généralement plus considérables qu'elles ne l'étaient autrefois, et peu de propriétaires seraient à même de faire ces dépenses deux fois au lieu d'une.

Cela posé, examinons rapidement les convenances principales que réclament les diverses constructions de ce genre.

Etude du climat, du pays, etc.

Par économie nous n'entendons pas cette parcimonie que l'on met trop souvent dans l'exécution des constructions rurales et qui est une cause prochaine d'augmentation dans leur dépense d'entretien, mais bien cette circonspection sage et éclairée au moyen de laquelle on parvient au but avec le moins de frais possible, sans compromettre la solidité ou la convenance d'aucune des parties du travail.—C'est là une vérité qui doit être évidente pour tout homme qui veut se livrer à l'amélioration de ses propriétés.—L'économie doit s'étendre : 1^o au nombre et à l'étendue des bâtiments que peut exiger chaque espèce d'établissement rural ; 2^o au choix des matériaux disponibles et à la manière de les employer sans nuire à la solidité des constructions ; 3^o à la convenance de leur décoration, et 4^o à la dépense de leur entretien.

Il faut donc observer avec attention le climat du pays, les mœurs et les occupations de ses habitants, enfin les matériaux qu'il peut fournir.

Après avoir mûrement déterminé le nombre et la grandeur des bâtiments d'une exploitation rurale, il faut examiner la manière la plus économique de les construire.

Ces différentes constructions n'ont pas toutes besoin d'une égale solidité, et cette solidité ne doit être que relative à leur destination.

Du nombre et de l'étendue des bâtiments.

Les constructions rurales comprennent l'habitation du propriétaire ou du fermier, la demeure des agents subalternes de l'exploitation, les bâtiments destinés aux animaux domestiques, ceux qui servent à la conservation et à la multiplication des végétaux, ceux dans lesquels on réunit les divers objets utiles aux besoins journaliers de la culture ou du ménage, ceux qu'on destine à

la préparation, à la formation ou à la conservation de différentes récoltes ; ceux qui n'ont souvent d'autre but que la décoration des jardins ou des parcs, et que l'on a réunis sous le nom de fabriques ; enfin les travaux d'art qui se rattachent immédiatement aux besoins de l'économie rurale.


On peut considérer les constructions d'abord isolément, sous le point de vue de leur convenance particulière, puis collectivement, sous le rapport de leur arrangement entre elles.—Isolément elles doivent être saines, commodes, construites avec solidité, propreté et économie.—Collectivement il faut qu'elles soient calculées, en nombre et en étendue, d'après la nature et l'importance de chaque exploitation ; qu'elles soient situées les unes relativement aux autres et toutes ensemble relativement à la propriété entière, de manière que les communications soient aussi faciles et aussi promptes que possible, pour éviter tout surcroît de travail et toute perte de temps ; enfin, il convient qu'elles soient distribuées avec cette régularité et cette élégance modeste qui plaisent à la raison autant qu'à l'œil, parce que sans nuire à l'économie et à la durée, elles sont un indice certain d'aisance et de bien-être.

Il est de l'intérêt bien entendu du propriétaire de doter tout établissement rural du nombre et de l'étendue de bâtiments nécessaires à tous les besoins de son exploitation.—S'il y avait insuffisance, il ne retiendrait pas de sa propriété un fermage aussi élevé que celui dont elle serait susceptible parce que le fermier ne pourrait pas y exercer toute son industrie.—Si les bâtiments étaient trop nombreux et trop étendus, la condition du propriétaire deviendrait également désavantageuse, parce que les bâtiments superflus lui occasionneraient annuellement une augmentation de dépense d'entretien et, quelquefois, de reconstructions qui diminueraient d'autant le fermage qu'il en obtient.

REVUE DE LA COLONISATION.

LA COLONISATION BAS-CANADIENNE.

Revue de la Colonisation.

 OUS ce titre, nous donnons aujourd'hui un aperçu du rapport de l'Ex-ministre d'Agriculture, dans lequel nos lecteurs auront un historique intéressant des principaux faits de l'année écoulée, au point de vue du défrichement de nos

terres incultes. Cet important sujet d'étude a suscité plusieurs questions administratives que le département ne saurait trop approfondir. Le mode de distribution des octrois annuels et leur emploi à l'ouverture des grandes artères de communication, dont les colons ont besoin pour arriver à la forêt, méritent toute l'attention du ministre de la colonisation, et le rapport qui suit en

fait une mention toute spéciale que nous soumettons à nos lecteurs.

Le rapport du ministre de la Colonisation.

La colonisation des terres incultes a considérablement souffert et le paogres en a été beaucoup retardé par suite du défaut des subsides au printemps de 1863, et tous les fonds votés avant cette époque étant épuisés lors de mon entrée en office, il m'a été impossible de faire avancer les travaux de colonisation avant d'être constitutionnellement investi de ce pouvoir par un vote de l'Assemblée.

Durant la session qui s'est terminée en octobre dernier, un octroi législatif de \$25,000 a été accordé; mais, vu le manque précédent des subsides et l'époque avancée de la saison, je n'ai pu faire que des appropriations partielles, momentanément indispensables, sans pouvoir donner à l'ensemble des travaux l'élan nécessaire et tant désirable.

Je me permettrai maintenant de signaler à Votre Excellence certaines causes qui ont jusqu'ici entravé les progrès de la colonisation :

Causes de retardis.

La première se trouve dans le préjugé malheureusement trop établi de ceux qui ont toujours voulu que les chemins fussent ouverts, par bouts, en arrière de, chaque paroisse, ou des anciens établissements, et qui ont fait de ce système la base des travaux qu'ils ont ordonnés et exécutés.

L'expérience est là pour démontrer l'inutilité des efforts dirigés dans ce sens, tandis qu'il suffit de jeter un coup-d'œil sur les localités vers lesquelles s'est naturellement porté le flot des colons à la recherche d'un sort meilleur, pour apprécier la nature de l'aide dont la colonisation a besoin et que le gouvernement est tenu de lui accorder dans la mesure la plus grande de son pouvoir.

En effet, les cantons de l'Est, sans chemins pratiqués pour y parvenir, ont été envahis par nos compatriotes, et déjà, à dix et douze lieues en arrière des paroisses-riveraines, s'élèvent des villages nombreux et prospères, rivalisant en richesse de toutes sortes avec les paroisses anciennes les mieux favorisées sous ce rapport, et ce résultat magnifique et consolant était déjà en partie accompli dès avant que les communications par la voie ferrée soient venues augmenter les facilités de transport et les chances d'un prompt succès.

Nous voyons de même, dans le territoire de l'Outaouais, la colonisation franchir de

larges espaces, recherchant au loin les vallées les plus fertiles, et les sites les plus avantageux pour y fonder des établissements. Il en est de même pour le territoire du Saint Maurice.

Mais voici un exemple plus frappant encore. La vallée du Saguenay, sans chemin, a été pareillement envahie par les habitants de la Baie St. Paul, des Eboulements, de la Malbaie et par ceux des comtés de Kamouraska, L'Islet et Témiscouata, qui avaient le fleuve à traverser, le Saguenay à remonter, et des sentiers pénibles de 20 lieues et plus à franchir pour aller établir Hébertville et ses environs.

Le district de Rimouski a de même reçu, en dehors des paroisses anciennement établies, des colons nombreux de ces mêmes comtés.

Pourquoi tous ces intrépides travailleurs tournaient-ils le dos au clocher de leur village et allaient-ils si loin coloniser.

C'était parce que les terres étaient, dans ces nouveaux endroits, plus avantageuses.

C'est ainsi, parce que la colonisation s'est faite trop souvent au rebours du courant, que les colons ont établi vers les régions favorables, que les immenses sommes employées à promouvoir cette grande cause n'ont pas produit tous les résultats que nous pouvions espérer. Et d'une autre part, quand nous constatons que c'est à peine s'il s'élève une habitation isolée sur le plus grand nombre des petites routes, qui ont été ouvertes depuis dix ans en arrière des anciennes paroisses, n'y a-t-il pas lieu de regretter et de condamner le préjugé funeste, dont l'influence a trop longtemps prévalu, et qui vient s'appuyer sur cette erreur que les canadiens ne peuvent pas perdre de vue le toit paternel, tandis qu'au contraire nous les voyons, hardis pionniers, pénétrer à 20, 30, 50 lieues dans la forêt, et y chercher et trouver des terres qui font la joie de leur forte jeunesse et l'espérance de leurs vieux jours.

Les grandes artères de communication dans la Gaspésie, les cantons de l'Est, les régions de l'Outaouais, du St. Maurice et du Saguenay, doivent donc d'abord être bien établies. Une fois terminées, comme je l'ai déjà fait observer, les routes secondaires seront faciles à déterminer; car les colons, avec leurs instincts d'avenir et de succès, et en se groupant sur les meilleures terres, démontreront où elles seront nécessaires, mieux que ne le pourraient faire les théoriciens.

La colonisation a également été retardée

par une autre cause qu'il est plus difficile de faire disparaître, parce qu'elle tient à l'amour-propre. C'est ce que tout le monde veut faire de la colonisation, et à son point de vue encore, sans songer que cette division dans l'action est une cause de faiblesse.

Le manque d'ensemble de tous ces projets formés isolément et de tous ces efforts séparés ralentit le progrès de ce grand travail national, et affaiblit les ressources en les divisant et en les appliquant sans ordre sur un trop grand nombre de points.

Le trésor public est seul appelé à fournir les moyens nécessaires à l'ouverture de toutes ces nouvelles voies, et la conséquence qui en résulte est que, ne pouvant satisfaire dans une mesure convenable à toutes ces exigences, les voies de communication sont imparfaitement ouvertes et finissent souvent par disparaître, soit par suite de l'incurie de ceux qui sont proposés à leur entretien, soit encore parce qu'on finit par s'apercevoir qu'elles sont inutiles. En outre, ces exploitations isolées font perdre l'avantage des routes vicinales, qu'une grande agglomération de colons réussit à ouvrir petit à petit, mais que des groupes isolés n'ont pas les moyens d'entreprendre.

De plus, en considérant, ainsi que je viens de le mentionner, que le trésor public est seul appelé à fournir les argentés nécessaires pour cet objet, on se convaincra d'avantage de la nécessité de systématiser l'ouverture des voies de communications de manière à ce qu'elles produisent un plus grand bien, en secondant des efforts combinés dans un but d'ensemble et d'utilité générale.

Ces idées, je le sais, ne sont point nouvelles, mais elles ont besoin d'être répétées afin de faire disparaître, autant que les circonstances pourront le permettre, une des plus grandes causes qui entravent le progrès de la colonisation. Il n'est pas hors d'approprios de mentionner ici que si ce mal existe, on en trouve aussi trop souvent l'origine dans l'exercice d'un patronage irrégulier.

Mode de distribution de l'octroi.

En vue d'adopter, autant que possible, dans la colonisation ce nouveau mode pour l'ouverture de nos grandes artères de voirie, j'ai cru devoir limiter, autant que j'ai pu le faire, l'emploi des \$25,000 mises à la disposition de ce département, pour en réunir le plus possible à la somme qui sera octroyée par la législature en 1864, pour ce service au Bas-Canada.

L'époque à laquelle l'octroi de ces \$25,000 a été fait l'automne dernier étant défavorable pour en faire avantageusement l'appropriation, à cause de la brièveté des heures de travail et aussi à cause des pluies fréquentes à cette saison, je décidai d'en employer le moins possible, si ce n'est pour l'ouverture de quelques chemins d'hiver d'absolue nécessité, et pour faire terminer des ponts déjà commencés, ou pour faire couper les bois nécessaires à la construction de nouveaux ponts et pour leur charroi sur les chemins d'hiver, ainsi que Votre Excellence pourra le voir, par le rapport ci-joint de M. DeLabruère.

Les balances de cet octroi, réunies à celui qui sera demandé pour 1864, seront plus utilement et plus avantageusement dépensées durant le printemps et l'été de 1864, alors que les jours seront plus beaux et plus longs et que la terre sera plus propre à être travaillée.

Des efforts et une sage administration de ces argentés composeront, je l'espère, le retard que la colonisation a subi en conséquence du défaut des subsides et des divers changements politiques qui arrêtent souvent, pendant un certain temps, le développement de projets utiles, dont l'accomplissement exige toujours plusieurs années d'un travail constant et d'une direction uniforme.

Exploration du lac St. Jean.

Une exploration coûteuse a été faite pour s'assurer de la possibilité d'ouvrir un chemin entre Stoneham ou ses environs et la rivière Métabetchouan ou ses environs.

Messieurs Neilson et Hamel, qui ont dirigé cette exploration, ont fait rapport que le chemin projeté serait praticable, et ils en recommandent l'ouverture comme devant être utile aux colons du Haut Saguenay; mais ils constatent en même temps que sur tout son parcours le sol est impropre à toute culture, excepté à ses deux extrémités.

Cette dernière opinion exprimée par MM. Neilson et Hamel est, en outre, corroborée par celle d'une personne dont la compétence en cette matière est reconnue par tout le monde, je veux parler de J. Perrault, écrivain, M. P. P. Ce monsieur, par un motif patriotique, dont ses compatriotes doivent apprécier le mérite, n'a pas craint de s'associer aux fatigues et aux périls de l'expédition pour s'assurer par lui-même des conditions du sol entre Tewkesbury et les approches du lac St. Jean, en même temps

que de la practicabilité et des avantages d'un chemin entre ces deux points.

Dans mon opinion, la complétion immédiate du chemin Kinogami, depuis la Grande Baie et Chicoutimi jusqu'à l'Ouest du Lac St. Jean, pour relier tous les établissements du Haut Saguenay avec les eaux navigables de la Rivière Saguenay, et l'ouverture d'une bonne voie de communication, depuis ces établissements jusqu'aux bords du fleuve, seraient d'urgente nécessité, afin de procurer aux colons de cette vaste et fertile région agricole, un débouché pour l'écoulement de ses produits et pour faciliter la colonisation de ce beau territoire.

Le Madawaska.

Une autre exploration d'un riche territoire, sur lequel plusieurs messieurs du clergé ont attiré mon attention, a été faite pour localiser un chemin à travers les townships situés entre la seigneurie de Madawaska à l'est, le lac Pohonégamouk et la rivière Saint-François à l'ouest, le chemin Taché au nord et la province du Nouveau-Brunswick au sud.

Ce territoire, d'une richesse agricole incontestable, ouvert à la colonisation par un chemin qui, de la route Pohonégamouk, traversera les townships Estcourt, Bostford, et Cabano, pour se relier au chemin du lac Témiscouata à l'est et à la ligne du Nouveau-Brunswick à travers le township Bostford, ne pourra manquer d'être rapidement colonisé. Le rapport de cette exploration constate que déjà, malgré que les arpentages n'aient pas été exécutés dans ce territoire, néanmoins plusieurs terrains sont actuellement occupés et défrichés. Un grand nombre de jeunes canadiens, fils de cultivateurs établis sur les bords de la rivière St.

Jean, et jetés dans le Nouveau-Brunswick par une délimitation inconcevable des territoires respectifs de cette province et du Nouveau-Brunswick n'attendent que l'ouverture de ces chemins pour venir augmenter nos richesses et notre force nationale et se réunir à leurs compatriotes du Canada.

Le Metapédia.

Avant de terminer cette partie de mon rapport sur la colonisation, je suis heureux de pouvoir informer Votre Excellence que, grâce à l'octroi de \$900 accordé aux Acadiens de Metapédia pour leur chemin de colonisation, ils ont pu accomplir l'objet de cet octroi, et qu'en même temps cette somme, répandue dans leur colonie naissante, les a non-seulement mis à l'abri des besoins auxquels les gelées hâtives de l'automne dernier les avaient exposés, mais leur a même fourni les moyens d'avoir leurs grains de semence pour le printemps prochain.

Les amls de la colonisation ont le droit de se féliciter sur l'avenir prospère destiné à cette œuvre éminemment nationale, en songeant au développement qu'elle peut réaliser dans les territoires nombreux et fertiles et encore inoccupés que cette province possède, et qui n'attendent que le travail du colon pour remplacer, par des moissons abondantes, les grandes forêts qui les recouvrent actuellement. A part des régions du St. Maurice, de l'Outaouais, du Saguenay et des Cantons de l'Est, où des millions de cultivateurs trouveront les éléments d'une existence heureuse et prospère, les townships de Rimouski, le magnifique comté de Bonaventure, et les deux côtés du grand chemin de Metapédia offrent encore, pour la colonisation, des ressources que plusieurs générations ne sauraient épuiser.

REVUE MANUFACTURIERE.

BREVETS D'INVENTION.

LE rapport du ministre des arts et métiers, et des statistiques, nous donne un aperçu de l'extension prise par l'émission des brevets d'invention depuis quelques années en même temps qu'il démontre la nécessité, de changer les dispositions de la loi actuelle à ce sujet.

L'état suivant démontre que, bien que le nombre des demandes de brevets d'invention, soit plus considérable, et que le revenu provenant de cette source, se soit augmenté, il ne s'est pas accru aussi

rapidement que par le passé: ce qui s'explique parfaitement facilement par l'attente où est le public, depuis deux ans, que la loi qui régit ce genre de propriété doit subir des modifications importantes. On voit par compensation, que les brevets acquièrent déjà plus d'importance que par le passé, puisque le nombre des cessions a augmenté. Cet accroissement indique un développement salulaire de l'esprit d'entreprise industrielle, qui ne peut qu'être profitable aux intérêts commerciaux et agricoles de la province. Ce progrès exige de la part du gouvernement une attention sérieuse et une

étude approfondie des moyens par lesquels cette branche du service administratif pourrait être perfectionnée, de manière à définir plus clairement et plus efficacement les droits respectifs des inventeurs et du public.

Depuis plusieurs années, on semble avoir reconnu que nos lois, qui se rapportent à l'octroi des brevets pour la protection des inventions et des découvertes exigent quelques modifications et des dispositions nouvelles, afin de simplifier et de régulariser l'action de cette branche du service public.

La multiplication graduelle des affaires qui se présentent devant le bureau des brevets, ne fait que démontrer, de jour en jour, davantage l'urgence d'une prompte révision de la loi qui l'institue.

Amendements nécessaires à la loi actuelle.

De toutes les modifications auxquelles on a songé depuis quelque temps, la plus importante est, sans doute, celle qui tendrait à assimiler davantage nos lois à celles des nations qui sont aujourd'hui à la tête de la civilisation, et par laquelle il serait permis aux inventeurs de tous les pays de jouir parmi nous de la protection qui leur est accordée aujourd'hui presque partout.

L'opportunité et les avantages d'une pareille mesure ont été fréquemment débattus contradictoirement. Je pense que les raisons qu'on a données, et qui semblent surgir les premières, du simple examen de la question, militent fortement en faveur d'une pratique plus libérale que celle que permet la loi actuelle.

D'abord, en permettant aux étrangers de prendre chez nous des brevets d'invention sur le même pied que nos nationaux, on ouvre immédiatement aux inventeurs résidant dans notre pays un champ vaste et riche d'exploitation dont ils sont actuellement exclus, celui des Etats-Unis, nos voisins, qui ont, par des modifications récentes, offert la protection de la loi, sur le même pied et aux mêmes conditions qu'aux américains eux-mêmes, aux inventeurs des pays qui protégeraient leurs découvertes.

Avantage d'une législature plus libérale.

En imitant cet exemple de législation libérale, nous ferions cesser de suite l'état d'infériorité dans lequel se trouvent placés nos nationaux, ainsi que les autres sujets britanniques qui viennent s'établir parmi nous.

Mais il est une considération plus pressante, qui me semblo devoir attirer notre attention la plus immédiate, et nous enga-

ger à libéraliser notre législation, parce qu'elle s'adresse plus directement à l'intérêt du plus grand nombre : c'est l'impulsion que ne pourrait manquer de donner à notre industrie manufacturière la protection des machines ou des procédés améliorés que peuvent avoir pris naissance à l'étranger, mais que nul ne cherche à introduire parmi nous, par suite du manque de protection suffisante. On ne peut se cacher que l'établissement de nouvelles machines, les frais préliminaires d'expériences, la construction de modèles, etc., exigeant des places de capitaux et entraînant certains risques, auxquels ne sont pas exposés ceux qui n'ont plus qu'à copier ce qu'ils voient déjà faire près d'eux, font hésiter, à la fois et les inventeurs et les capitalistes étrangers qui seraient disposés à venir exercer, chez nous, des industries nouvelles, qui, en employant dans le pays, nos matières premières des bras, des moteurs, tendraient à augmenter la propriété générale. En mettant, comme simple condition à la protection des inventions brevetées, que les machines ou les produits améliorés, selon le cas, seraient confectionnées dans le pays, disposition adoptée en France particulièrement et dans plusieurs autres contrées, on protégerait les consommateurs contre le monopole du dehors et nos industriels contre une *indue concurrence*. Je pourrais, je pense, citer plusieurs procédés, appareils ou industries, qui recevraient beaucoup plus d'attention, et se développeraient parmi nous, si les propriétaires actuels de brevets étrangers pouvaient obtenir ici la même protection que celle qu'ils trouvent ailleurs. Je ne citerai qu'un cas de cette nature, parce qu'il s'adresse plus immédiatement à l'intérêt des classes agricoles, dont certains produits, aujourd'hui négligés ou perdus, se trouveraient utilisés, et que le public des consommateurs en tirerait lui-même des avantages notables.

Difficultés de la loi actuelle.

Une compagnie de capitalistes des Etats-Unis a acquis d'un inventeur la propriété d'un procédé nouveau très-ingénieux et économique, par le moyen duquel les plantes textiles, le bois, la paille et autres matières ligneuses sont désintégréées en quelques minutes, et les fibres, ainsi préparées, sont de suite propres à être livrées aux machines à carder ou à faire le papier, sans avoir besoin de passer par le rouissage ou par les alcalis. Ce procédé, qui deviendrait une source de richesse en étant profitable de suite la culture du lin, du chanvre, etc., appartient, comme je le dis plus haut, à une

compagnie des Etats-Unis, qui naturellement ne viendra pas placer parmi nous un capital considérable sans jouir de la protection d'un brevet. Ce cas très-remarquable par son importance, se reproduit naturellement dans une foule d'autres moins apparents.

Il n'est pas besoin, je pense, d'appuyer davantage sur la nécessité de suivre, à l'égard des brevets d'invention, l'exemple de la libéralité et de réciprocité que nous donnons, à cet égard, les pays les plus anciens, et plus avancés que nous dans le développement des industries manufacturières, et qui ne semblent pas avoir lieu de regretter d'y avoir eu recours.

Une autre considération qui doit nous

engager à modifier nos lois dans ce sens, c'est que la province ne manquerait pas de tirer des honoraires exigibles, un revenu considérable, car la plupart des inventeurs américains, qui font la dépense de prendre brevet chez eux, ne manqueraient pas d'en demander la protection parmi nous. Or, comme le département qui s'occupe de cette branche du service paie déjà ses dépenses à même le revenu du petit nombre comparatif des brevets qu'il accorde, il pourrait, sans une augmentation considérable de frais, recevoir un beaucoup plus grand nombre de demandes, qui donneraient ainsi un surplus net, qui augmenterait de jour en jour.

REVUE COMMERCIALE.

Potasse par quintal,.....	\$6.10 à 6.1
Pérlasse, ".....	6.85 à 6.9
Farine Fine par 196 livres,...	4.00 à 4.10
No. 2, Superfine,.....	4.20 à 4.25
No. 1, ".....	4.30 à 4.40
Fancy, ".....	4.50 à 4.76
Extra, ".....	5.20 à 5.30
Supérieure Extra Superfine, ..	0.00 à 0.00
Blé (H. C.) Blanc par 60 lbs, ..	\$0.90 à 1.02
Blé (H. C.) Rouge ".....	0.90 à 0.30
Pois par 66 livres,.....	0.70 à 0.71
Blé d'Inde par 66 livres,.....	0.35 à 0.50
Orge par 50 livres,.....	0.80 à 0.85
Sègle,.....	0.00 à 0.00
Avoine par 40 livres,.....	0.45 à 0.50
Beurre par livre,.....	0.15 à 0.15
Fromage par livre,.....	0.08 à 0.08
Pommes par quart,.....	2.00 à 0.91

DEPOT CENTRAL

DE

GRAINES DE SEMENCE.

AU COIN DE LA PLACE D'ARMES, MONTREAL.



Le soussigné s'empresse d'annoncer aux Sociétés d'Agriculture et aux cultivateurs, qu'il possède un assortiment complet de graines pour les jardins et les potagers, en même temps que pour la grande culture, à ses bas prix ordinaires.

Ayant disposé par encaen de toutes les graines qui me restaient de mon assortiment de l'an dernier, je suis en demeure de garantir la levée de toutes les graines dont je puis maintenant disposer, et l'acheteur

n'a pas à craindre chez moi les mélanges qui se font ordinairement des graines anciennes avec les graines nouvelles.

Mon assortiment comprend :—

- 1000 lbs. graines de gros oignon rouge.
- 50 minots graines de navets variés.
- 60 minots graines de betteraves variées.
- 100 minots graines de trèfle du Vermont, de Rawdon, du Haut-Canada, Anglais, Hollandais et blanc.
- Graine de mil, de carottes, pois, fèves, radis, choux, concombres, melons, etc., etc., etc.

—Aussi—

Au-delà de 400 variétés de fleurs dont le catalogue sera envoyé en s'adressant à

A. G. DAVIDSON, *Apothicaire*.
 Successeur de S. J. Lyman & Cie.,
 Place d'Armes, Montréal.

Nous recevons à l'instant, par le vapen Peruvian, de la maison Vilmorin de Paris, une collection de ses plus nouveaux Dahlias. Chaque oignon vaut de 50 centins à \$1.

Les Dahlias Canadiens valent \$3 la douzaine. Nous avons aussi un assortiment complet de Gladiolus, Tulipes, Crocus et d'autres fleurs.

Poudres de condition pour Chevaux.
 Souffre, nitre, soude, alun et toutes espèces de médecines patentées à des prix réduits pour les marchands de campagne.

A. G. DAVIDSON, *Apothicaire*,
 Successeur de S. J. Lyman & Cie.,
 Place d'Armes, Montréal.